



démographie

rapport thématique
Juillet 2026

PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL,

SCÉNARIOS CANTONAUX 2026-2055 SCÉNARIOS RÉGIONAUX 2026-2045

Sur mandat du Service de statistique du canton de Neuchâtel, Statistique Vaud réalise périodiquement des perspectives démographiques pour le canton et ses régions. Ces dernières fournissent des éléments utiles pour la planification et l'aide à la décision. Le renouvellement régulier de l'exercice permet de tenir compte du dernier état de la population observée, ainsi que des évolutions récentes du contexte économique ou politique et de leurs répercussions éventuelles sur l'évolution démographique future. Ces perspectives de population permettent d'obtenir des résultats par groupe de nationalité (suisse et étrangère) et de régionaliser les scénarios cantonaux.

Ce rapport présente trois scénarios d'évolutions possibles de la population neuchâteloise: un scénario moyen, considéré comme le plus vraisemblable, de même qu'un scénario haut et un scénario bas. Ces trois scénarios sont basés sur différentes hypothèses concernant l'évolution future de la fécondité, de la mortalité et des migrations. Anticipant une faible diminution du solde migratoire, une stabilisation de la

fécondité et un allongement de l'espérance de vie, le scénario moyen prévoit une population de 183 200 personnes résidentes en 2055, soit une hausse de 2 900 personnes en trente ans. Le scénario haut s'inscrit dans un contexte économique et politique plus favorable aux migrations internationales et intercantionales, et prévoit 200 700 Neuchâtelois et Neuchâteloises dans trois décennies (+20 400 personnes). Un contexte économique moins favorable est envisagé par le scénario bas qui projette une population de 166 000 personnes en 2055 (-14 300 personnes en trente ans).

- 7 Contexte
- 9 Hypothèses et scénarios
- 15 Résultats cantonaux
- 23 Résultats régionaux
- 29 Conclusion
- 31 Annexes

» www.stat.vd.ch

© Statistique Vaud
Rue de la Paix 6 - 1014 Lausanne
T +41 21 316 29 99
info.stat@vd.ch

Edition : Statistique Vaud

Responsable de publication : Carole Martin

Rédaction : Aurélien Moreau



STATISTIQUE VAUD

Remerciements

Pendant la phase de préparation des scénarios démographiques, des séances ont été menées avec différents experts neuchâtelois pour connaître leurs visions des évolutions en cours dans le canton. Leurs réflexions ont contribué à la formulation des hypothèses démographiques. Nous remercions pour leur disponibilité et leurs contributions :

Matthieu Aubert (NECO), chef du Service de l'économie

José Corpataux (SEMP), chargé de mission au Service de l'emploi

Nicole Decker (SBAT), cheffe de l'Office du logement

Gabriel Jeanneret (SAT), chef adjoint du Service de l'aménagement du territoire

Roland Nötzel (NECO), délégué à la domiciliation

Nos remerciements vont également à l'équipe du Service de statistique du canton de Neuchâtel, et notamment à :

Gérard Geiser, chef de service,

Corinne Poncioni, cheffe de projet.

Sources des données

Les données présentes ou passées exposées dans ce rapport ont, sauf mention explicite, les sources suivantes :

Effectifs de population : au sens du Recensement cantonal de la population (RCP)

Dans le cadre de l'élaboration des perspectives, la population résidente au sens du RCP est utilisée pour le canton. Issue des registres communaux des habitants, cette population comptabilise toutes les personnes dont le domicile civil ou légal se trouve dans le canton de Neuchâtel (cf. portail statistique neuchâtelois). Pour la population étrangère, la prise en compte dans l'effectif est liée à la durée de présence et à la durée de validité du permis. Ainsi, l'ensemble des personnes détentrices de permis B (autorisation de séjour), C (autorisation d'établissement) et Ci (fonctionnaires internationaux et leurs familles) est comptabilisé. Pour les permis F (admission provisoire), L (autorisation de courte durée) et N (personnes requérantes d'asile), seules les personnes se trouvant en Suisse depuis au moins 12 mois sont prises en compte.

Les calculs prospectifs ont été effectués dès 2026 en prenant comme point de départ la population résidente permanente au 31.12.2025, soit 180 302 personnes (au sens, donc, du RCP).

Flux démographiques, cantonaux et régionaux : BEVNAT et ESPOP/STATPOP

Les données de naissances et de décès utilisées proviennent de la statistique fédérale du mouvement naturel de la population (BEVNAT). Celles relatives aux flux migratoires sont issues de la statistique fédérale de la population (STATPOP) pour la période 2011-2025 ainsi que de la statistique de l'état annuel de la population (ESPOP) pour la période 1981-2010.

L'essentiel en bref

Contexte

- Ce rapport présente de **nouvelles perspectives de population** pour le canton de Neuchâtel et ses régions sur mandat du Service de statistique du canton de Neuchâtel. Elles remplacent les **précédentes perspectives publiées en 2022**.
- Le modèle de projection permet une **répartition cantonale de la population** par âge et sexe **selon le groupe de nationalité** (suisse et étrangère), mais aussi une **régionalisation flexible** des résultats cantonaux. Les résultats sont présentés ici pour les quatre régions officielles.
- **Trois scénarios démographiques** (moyen, haut et bas) sont définis selon des hypothèses distinctes de migration, fécondité et mortalité. **Le scénario moyen est jugé le plus probable**.

Résultats cantonaux

- **En 2055, la population neuchâteloise serait de 183 200 personnes résidentes selon le scénario moyen** (+2 900 personnes entre 2025 et 2055), 200 700 pour le scénario haut (+20 400 personnes) et 166 000 pour le scénario bas (-14 300 personnes). Au cours des 30 années précédentes, entre 1995 et 2025, la population avait augmenté de 14 000 personnes.
- **Entre 2025 et 2055, la population neuchâteloise connaîtrait un taux de croissance de +2% selon le scénario moyen**, +11% selon le scénario haut et -8% selon le scénario bas. Entre 1995 et 2025, ce taux avait été de +8%.
- **Le solde naturel** (différence entre les naissances et les décès) **serait négatif selon les trois scénarios** pour chacune des années de calcul, entre 2026 et 2055.
- **Selon le scénario moyen, les naissances stagneraient** en moyenne au niveau des années récentes : un peu moins de 1 500 par an ces trois prochaines décennies, contre plus de 1 700 pour le scénario haut. Le scénario bas anticipe une chute avec 1 120 naissances en 2055.
- **Le nombre de décès augmenterait fortement** en lien avec le vieillissement de la population, malgré la hausse supposée de l'espérance de vie. Il passerait de 1 630 par an en moyenne 2012-2024 à 2 030 en 2055 selon le scénario moyen (1 960 et 2 100 selon les scénarios haut et bas respectivement).
- **Le solde migratoire compenserait le solde naturel négatif jusqu'en 2045 selon le scénario moyen**, tout au long de la période de projection selon le scénario haut, mais jamais selon le scénario bas.
- **Selon le scénario moyen, la part des 65 ans et plus progresserait**, passant de 20% (36 500 personnes) en 2025 à 25% (46 100 personnes) en 2055. Le poids des autres groupes dans la population diminuerait : de 60% (107 700 personnes) à 58% (105 700 personnes) pour les 20-64 ans et de 20% (36 000 personnes) à 17% (31 300 personnes) pour les 0-19 ans.
- **Le rapport de dépendance des personnes âgées** (rapportant l'effectif du groupe des 65 ans et plus à la population d'âge actif) **augmenterait**, passant de 34% en 2025 à 44% en 2055 selon le scénario moyen (42% selon le scénario haut, 46% selon le scénario bas).

Résultats régionaux

- Entre 2025 et 2045, la région Val-de-Ruz connaîtrait un accroissement démographique selon les trois scénarios. Le Littoral présenterait une décroissance de population selon le seul scénario bas. **Dans les régions Montagnes et Val-de-Travers, seules les hypothèses du scénario haut aboutiraient à une croissance de population.**
- **Entre 2025 et 2045 selon le scénario moyen, l'évolution de la population dans les régions Val-de-Ruz (+6%) et Littoral (+4%) serait supérieure à celle du canton (+2%).** La population des régions Montagnes (-2%) et Val-de-Travers (-4%) décroîtrait selon ce même scénario.
- **La région Littoral resterait en 2045 - comme en 2025 - la région la plus peuplée** avec 102 300 personnes résidentes (+4 300 personnes en 20 ans) selon le scénario moyen. Suivraient les régions Montagnes, peuplée de 52 200 personnes (-800 personnes), Val-de-Ruz avec 18 500 personnes (+1 000 personnes) et Val-de-Travers avec 11 400 personnes (-500 personnes).
- **Toutes les régions vieilliraient selon les trois scénarios.** Dans les régions Littoral, Val-de-Ruz et Montagnes, le rapport de dépendance des personnes âgées resterait proche de la moyenne cantonale (40% à 42% en 2045 selon le scénario moyen, 31% à 34% en 2025). Le Val-de-Travers ferait exception avec un rapport de dépendance de 52% en 2045 contre 44% en 2025.
- **Selon le scénario moyen, le poids démographique du Littoral** (de 54,3% à 55,5% de la population du canton) **et du Val-de-Ruz** (de 9,7% à 10,1%) **progresserait** entre 2025 et 2045, tandis que celui des Montagnes (de 29,4% à 28,3%) et du Val-de-Travers (de 6,6% à 6,2%) accuserait un repli.

Scénarios et hypothèses

- **Un solde migratoire moyen de +480 personnes par an** est supposé dans le **scénario moyen** pour 2026-2055, **comme lors de la période 2000-2024**, économiquement favorable mais contrastée. Le niveau du scénario haut (+760 personnes) s'approche de celui de 2005-2016, phase de croissance très solide. Le solde du scénario bas (+200) correspond à celui de 1991-2003, période de stagnation avant l'accord de libre circulation des personnes avec l'UE.
- **La fécondité du scénario moyen reprend le niveau observé en 2024** (1,26 enfant par femme) et le prolonge entre 2026 et 2055. Le scénario haut suppose un niveau de 1,42 enfant par femme dès 2035, au niveau moyen de la période 2017-2024. Le scénario bas prolonge la diminution en cours, avec un niveau stabilisé à 1,11 enfant par femme dès 2035. L'âge moyen à la maternité poursuivrait sa hausse.
- **L'espérance de vie est prolongée à la hausse en 2026 et 2055, avec une certaine atténuation des tendances passées** : +3,4 ans chez les hommes (+/-1,1 ans selon les scénarios) et + 2,6 ans chez les femmes (+/-0,8 an selon les scénarios). La réduction de l'écart entre hommes et femmes est ainsi supposée se poursuivre, tout comme celle entre Suisses et étrangers.
- **Les perspectives démographiques régionales sont essentiellement une distribution des perspectives cantonales.** Elles reflètent les spécificités communales pour chacune des **composantes démographiques** (migrations, fécondité et mortalité) et tiennent compte des capacités d'accueil qui jouent un rôle limité dans les évolutions à venir.

Table des matières

1	Contexte.....	7
2	Hypothèses et scénarios cantonaux	9
2.1	Les migrations.....	9
2.2	La fécondité	11
2.3	La mortalité	13
2.4	Trois scénarios démographiques.....	14
3	Résultats cantonaux.....	16
3.1	Etat de la population	16
3.2	Mouvements de la population	16
3.3	Structure de la population.....	18
4	Résultats régionaux	24
4.1	La méthode en bref	24
4.2	Etat de la population par région.....	24
4.3	Structure de la population par âge et région	26
5	Conclusion	30
6	Annexes.....	32
6.1	Deux scénarios de projection alternatifs.....	32
6.2	Données détaillées	34

Table des figures

Fig. 1 Solde migratoire observé (1981-2024) et selon sous-scénarios (2026-2055), canton de Neuchâtel.....	10
Fig. 2: Indicateur conjoncturel de fécondité observé (1981-2024) et selon sous-scénarios (2026-2055), canton de Neuchâtel.....	12
Fig. 3: Espérance de vie à la naissance observée (1990-2022) et selon sous-scénarios (2026-2055), canton de Neuchâtel.....	13
Fig. 4: Population observée (1990-2025) et projetée (2026-2055) selon les scénarios, canton de Neuchâtel.....	16
Fig. 5: Nombres de naissances et décès observés (1990-2024) et projetés (2026-2055) par scénario, canton de Neuchâtel.....	17
Fig. 6 : Solde migratoire et solde naturel observés (1990-2024) et projetés (2026-2055) selon les scénarios, canton de Neuchâtel.....	18
Fig. 7: Pyramide des âges observée (surface, 2025) et projetée (lignes, 2055) selon les scénarios, canton de Neuchâtel.....	19
Fig. 8: Evolution des effectifs de cinq groupes d'âge observés (1990-2025) et selon les scénarios (2026-2055), canton de Neuchâtel.....	20
Fig. 9: Rapport de dépendance des personnes âgées observé (1990-2025) et projeté (2026-2055) selon les scénarios, canton de Neuchâtel.....	21
Fig. 10: Population par groupe de nationalité observée (1990-2025) et projetée (2026-2055) selon les scénarios, canton de Neuchâtel.....	22
Fig. 11: Population régionale observée (2001–2025) et projetée (2026–2045) selon les scénarios.....	25
Fig. 12: Evolution relative de la population entre 2005 et 2025 (valeurs observées) et entre 2025 et 2045 (scénario moyen) par région.....	26
Fig. 13: Pyramides des âges observées (surface, 2025) et projetées (lignes, 2045) selon les scénarios, régions neuchâteloises.....	27
Fig. 14: Rapport de dépendance des personnes âgées en 2025 (valeurs observées) et 2045 (scénario moyen) par région.....	28
Fig. 15: Solde migratoire observé (1990-2024), selon scénarios (2026-2055) et comparaison avec deux scénarios alternatifs.....	33

Tableau 1: Description des scénarios en fonction des sous-scénarios.....	14
Tableau 2: Mouvements de population selon les scénarios en 2026, 2035, 2045 et 2055, canton de Neuchâtel.....	17
Tableau 3: Population par groupe d'âge observée (2025) et projetée (2035, 2045, 2055) selon les scénarios, canton de Neuchâtel.....	21
Tableau 4: Répartition de la population régionale par groupe d'âge, âge moyen et rapport de dépendance des personnes âgées, observés (2025) et projetés (2045) selon les scénarios, canton de Neuchâtel.....	28
Tableau 5: Hypothèses principales selon les scénarios, canton de Neuchâtel, 2026-2055.....	34
Tableau 6: Population par âge quinquennal observé en 2025 et selon les scénarios pour le canton de Neuchâtel, en 2035, 2045 et 2055.....	35
Tableau 7: Population par groupe de nationalité selon les scénarios, canton de Neuchâtel, 2025-2055.....	36
Tableau 8: Mouvements naturels et migratoires, canton de Neuchâtel, 2025-2055 – scénario moyen.....	37
Tableau 9: Population régionale et cantonale, 2025-2045, scénario moyen.....	38
Tableau 10: Population régionale et cantonale, 2025-2045, scénario haut.....	39
Tableau 11: Population régionale et cantonale, 2025-2045, scénario bas.....	39
Tableau 12: Population par groupe d'âge et selon les scénarios, région Littoral.....	40
Tableau 13: Population par groupe d'âge et selon les scénarios, région Montagnes.....	40
Tableau 14: Population par groupe d'âge et selon les scénarios, région Val-de-Ruz.....	40
Tableau 15: Population par groupe d'âge et selon les scénarios, région Val-de-Travers.....	40

1 Contexte

Depuis 2003, Statistique Vaud (StatVD) réalise régulièrement des perspectives démographiques sur mandat du Service de statistique du canton de Neuchâtel, à des fins de planification et d'aide à la décision. Renouveler régulièrement l'exercice permet de tenir compte du dernier état de la population et de sa structure (par âge et sexe ou au niveau régional), ainsi que de l'évolution des facteurs qui expliquent sa variation. Ce rapport, résultat du septième exercice de StatVD en la matière, présente trois scénarios cantonaux pour la période 2026-2055 : un scénario moyen, considéré comme le plus vraisemblable, et ses variantes haute et basse. Ces scénarios sont régionalisés pour la période 2026-2045.

Le modèle de projection

Le calcul des perspectives démographiques nécessite la formulation d'hypothèses de fécondité, mortalité, migrations et naturalisations selon le sexe, l'âge et la nationalité (suisse ou étrangère).

Fonctionnement du modèle cantonal

Partant des derniers effectifs disponibles par âge, sexe et origine, la population future est déterminée année par année en la faisant vieillir et compte tenu des naissances, décès, arrivées, départs et naturalisations calculés en fonction des hypothèses. Plus précisément :

- Le nombre de naissances est déterminé par l'application de taux de fécondité par âge aux effectifs de femmes. Ces taux sont générés par une fonction gamma dont les paramètres principaux, définis en hypothèse, sont le niveau de fécondité, l'âge moyen à la maternité et sa variance. Plus de 20% des enfants nés de mères étrangères sont suisses par leur père.
- Le nombre de décès est déterminé par l'application de quotients de mortalité à la population. Ces quotients proviennent de tables prospectives de mortalité pour la Suisse, adaptées aux spécificités cantonales de mortalité selon le sexe et l'origine.
- Les nombres d'arrivées et de départs par provenance/destination et origine sont directement formulés, et distribués par âge sur la base de périodes de référence choisies.
- Le nombre de naturalisations est déterminé en appliquant à la population étrangère un taux global de naturalisation. La répartition par âge et sexe est réalisée à l'aide de taux de référence.

Fonctionnement du modèle communal

Le modèle communal fonctionne selon les mêmes principes que le modèle cantonal (Suisse et étrangers sont regroupés pour des résultats plus robustes). A chaque itération la cohérence entre la population du scénario cantonal et le total des populations communales est ajustée. Plus précisément :

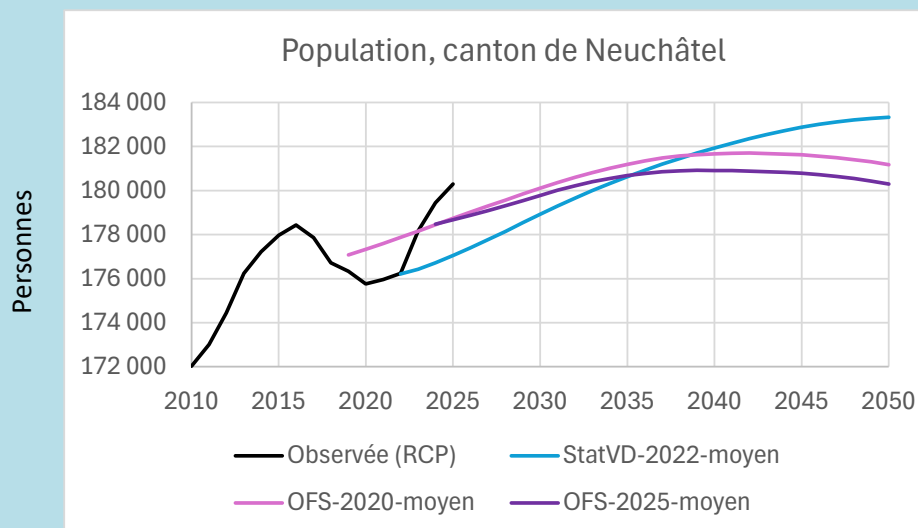
- Les naissances sont déterminées par l'application des taux de fécondité par âge cantonaux corrigés par un facteur communal calculé sur la période 2014-2023.
- Les décès sont déterminés par l'application des quotients de mortalité cantonaux corrigés par un facteur communal calculé sur la période 2015-2024.
- Les nombres d'arrivées et de départs cantonaux par provenance/destination sont distribués dans les communes selon une clé de répartition de court terme (moyenne de la période 2021-2024 pour 2026) puis progressivement de moyen terme (moyenne 2011-2024 dès 2035). La migration intercommunale est traitée de la même façon, après avoir défini un stock cantonal de migrants intercommunaux calculé en appliquant un taux par âge aux populations projetées.

Perspectives neuchâteloises et scénarios cantonaux de l'OFS : deux exercices différents

Des scénarios cantonaux de population sont également calculés par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Les derniers ont été publiés en même temps que les scénarios pour la Confédération en 2025. Les perspectives présentées dans ce rapport se distinguent de celles de l'OFS car :

- elles s'appuient sur un ensemble d'hypothèses spécifiques et définies au niveau du canton,
- elles sont libres de toute contrainte alors que les scénarios cantonaux de l'OFS doivent rester cohérents avec les résultats nationaux,
- elles sont calées sur la définition officielle de la population neuchâteloise, le Recensement cantonal de la population (RCP), alors que l'OFS se base sur la statistique fédérale STATPOP*.
- finalement, elles proposent une régionalisation des résultats, contrairement à celles de l'OFS.

Ces précisions étant indiquées, les scénarios OFS de 2020 et de 2025 et les perspectives de Statistique Vaud de 2022 ont sous-estimé la croissance de population du canton depuis l'année 2023 (Box Fig. 1). Cet écart s'explique par une sous-estimation du solde migratoire pour les années 2023 et 2024. La crise ukrainienne a en effet eu un impact migratoire fort sur ces deux années (essentiellement en 2023) et ne pouvait être anticipée, mais l'année 2024 a été marquée à la fois par une forte immigration de personnes de nationalité française et un solde intercantonal en hausse nette. On note ainsi une sous-estimation de la croissance de la population malgré un contexte de chute inédite de la fécondité, en baisse de 16% dans le canton entre 2021 et 2024, et donc une surestimation des naissances dans les scénarios (de l'OFS) ou les perspectives (établies par Statistique Vaud) citées précédemment.



Box Fig. 1: Population du canton, observée (2010-2025), et perspectives (scénarios moyens)

* La « population STATPOP » est légèrement supérieure à la « population RCP », avec un écart moyen de 140 personnes en faveur de la première (moyenne 2010-2024). Cet écart s'observe essentiellement dans la population âgée de moins d'un an.

2 Hypothèses et scénarios cantonaux

Trois scénarios démographiques (moyen, haut et bas) sont proposés pour le canton. Ils reposent sur des sous-scénarios (moyen, haut et bas) de migrations, fécondité et mortalité. Les hypothèses qui les sous-tendent sont issues d'analyses prospectives et tiennent compte des avis d'experts rencontrés.

2.1 Les migrations

Elles constituent la **composante la plus importante de l'évolution démographique du canton**¹ : le solde migratoire explique 88% de l'accroissement de la population pendant la période 2011-2024. Bien que les hypothèses établies concernent les flux migratoires internationaux et intercantonaux selon l'origine des personnes (suisses et étrangères), seuls sont présentés ici les soldes migratoires pour simplifier la lecture.

2.1.1 Evolution en cours des migrations

Le solde migratoire du canton (Fig. 1) dépend essentiellement des contextes économique et politique. Il a été globalement positif sauf lors de quatre phases depuis 1981 : 1) au début des années 1980 avec le deuxième choc pétrolier, 2) à la fin des années 1990 avec les bulles immobilière et internet, 3) à la fin des années 2010 dans un contexte économique fragilisé. Une quatrième phase de négativité s'est ajoutée pendant la période 2017-2020, avec une diminution par rapport à la période 2011-2016 qui s'explique :

- à 80% par une diminution du solde migratoire international (majoritairement liée à une baisse des arrivées, mais également due à une hausse des départs internationaux),
- à 20% par des départs plus nombreux concernant les migrations intercantionales.

Depuis, le solde migratoire est redevenu clairement positif avec un niveau particulièrement élevé en 2023 et en 2024 (voir explications plus loin).

Le solde migratoire international (Fig. 1) réagit rapidement à la conjoncture économique ou au contexte international. Une croissance économique soutenue en Suisse et la libre circulation des personnes avec l'UE expliquent le solde migratoire international élevé de la période 2005-2016 (+1 500 personnes par an en moyenne). Le niveau relativement faible de la période 2017-2020 (+500 personnes par an en moyenne) s'explique notamment par une situation économique un peu moins favorable de la Suisse en comparaison avec celle de l'UE, et notamment du Portugal. Ainsi, la chute du solde migratoire international des personnes portugaises (-220 par an en 2017-2020 contre +500 en 2011-2016) provient d'une baisse des arrivées liée au redressement économique au Portugal, mais aussi d'une hausse des départs liée à d'autres facteurs (encouragement aux retours, échange automatique de renseignements entre la Suisse et l'UE en 2017). Depuis, au cours de la période 2021-2024, le solde migratoire international est revenu à des valeurs plus élevées, particulièrement en 2023 et 2024, en lien avec l'arrivée de nombreuses personnes ukrainiennes fuyant la guerre (en 2023 essentiellement), puis françaises notamment en 2024. Ce dernier élément pourrait s'expliquer par une croissance économique de la Suisse supérieure à celle de l'UE en 2023 et 2024, ce qui n'était pas arrivé depuis une dizaine d'années sur deux années consécutives.

Le solde migratoire intercantonal (Fig. 1) dépend de disparités cantonales relatives aux conditions de vie : emploi, salaire, logement, fiscalité, infrastructures ou possibilités de formation notamment. L'évolution du solde migratoire intercantonal est plus faible et plus lente que celle du solde international. Ce solde a diminué régulièrement pour s'établir à un minimum de -1 060 au cours de la période 2017-2020, avec une hausse des

¹ Voir plus de détails : « 2012-2024 : treize ans de mouvements migratoires neuchâtelois sous la loupe », Service de statistique - Etat de Neuchâtel, Edition octobre 2025.

départs vers les cantons limitrophes de Vaud, Fribourg et Berne essentiellement². Depuis, le solde intercantonal a progressé surtout par des arrivées relativement nombreuses pendant les années 2021 à 2024, originaires majoritairement de Vaud et Fribourg, mais aussi par une diminution des départs en 2024, notamment vers le canton de Vaud.

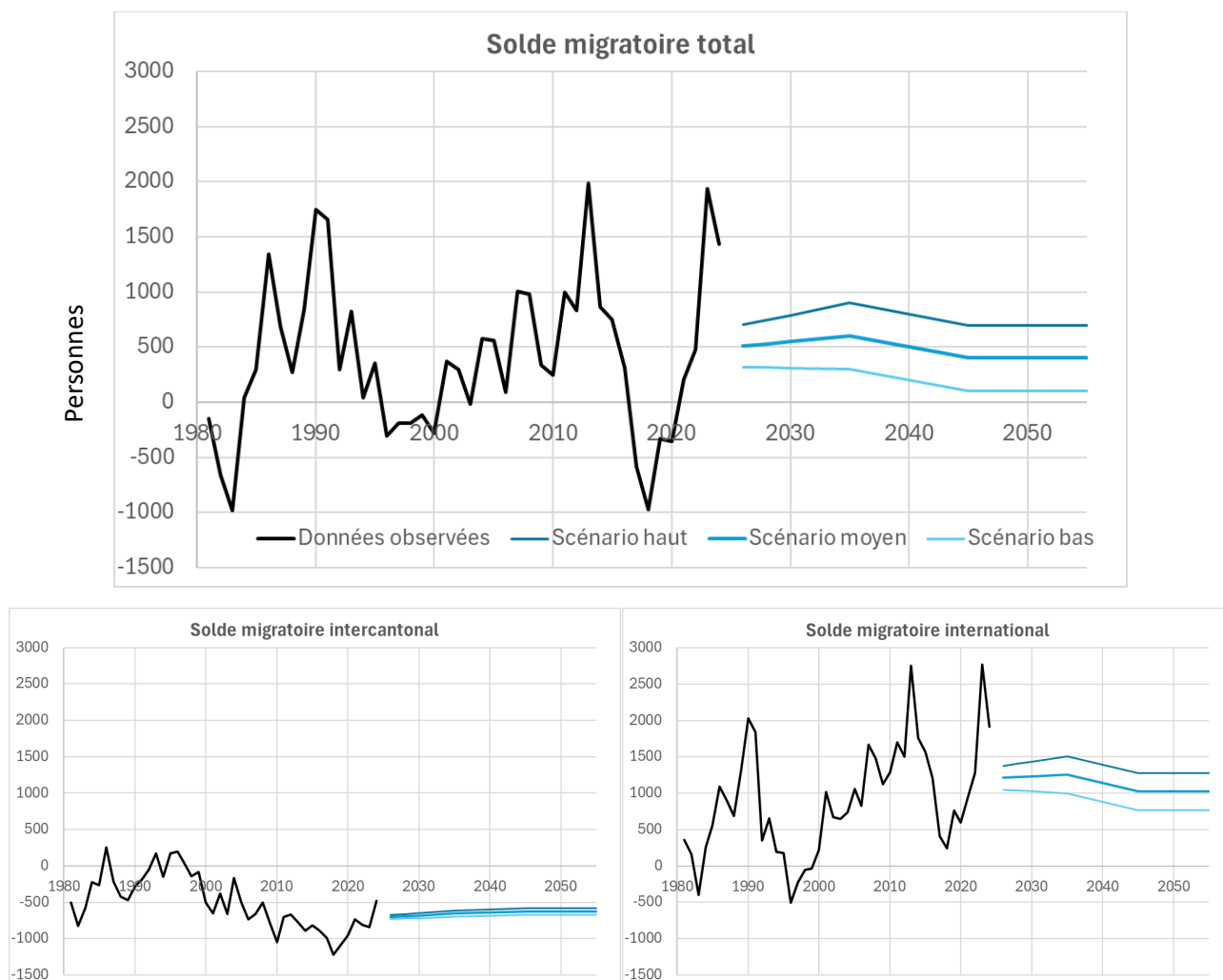


Fig. 1 Solde migratoire observé (1981-2024) et selon sous-scénarios (2026-2055), canton de Neuchâtel

2.1.2 Trois sous-scénarios pour la migration neuchâteloise

Trois sous-scénarios migratoires établis par type de flux et groupe de nationalité (suisse ou étrangère) se distinguent par des contextes économiques différents. Chacun propose une réponse spécifique à la pénurie de main-d'œuvre liée au vieillissement démographique (générations nombreuses du baby-boom arrivant à la retraite, particulièrement entre 2027 et 2037) et aux besoins de l'économie qui pourraient moduler cette pénurie. Le contexte sous-jacent au niveau international est celui d'une concurrence européenne accrue pour attirer des personnes actives, compliquée par des relations Suisse-UE incertaines. Se surajoutent l'existence de freins légaux ou politiques en Suisse pour recourir à l'immigration extra-européenne ou l'impact incertain du numérique et de l'IA sur l'emploi qui pourrait être limité par une proactivité dans la formation continue. Au plan intercantonal, le canton est supposé consolider son regain récent d'attractivité.

² Pendant la période 2016-2020, le PIB neuchâtelois a évolué moins positivement qu'au niveau suisse ou comparativement aux cantons limitrophes de Vaud, Fribourg et Berne, selon les données OFS.

Sous-scénario moyen : Malgré les incertitudes économiques ou géopolitiques, l'économie suisse fait preuve de résilience³ avec ses bases solides. Les départs à la retraite des générations nombreuses du baby-boom stimulent les besoins en main-d'œuvre dans le canton, particulièrement au début des années 2030, même si la croissance de l'emploi est modérée par l'automatisation. Les difficultés de recrutement aux niveaux européen (même si la Suisse reste attractive) comme extra-européen, sont finalement compensées par un recours accru à la technologie et le solde migratoire se réduirait modérément jusqu'en 2045.

Le solde migratoire moyen de 2026-2055 (+480 personnes par an) serait comparable à celui de la période 2000-2024. Le solde international s'établirait au niveau de celui de la période 2000-2022 (+1 130 personnes par an) et le solde intercantonal progresserait pour retrouver le niveau de 2000-2015 (-650 personnes / an).

Sous-scénario haut : Porté par une économie dynamique, une transition numérique abordée de façon proactive et créatrice nette d'emplois, des moyens pour mettre en œuvre des politiques publiques attractives, notamment d'accueil (permettant ainsi une acceptabilité sociale accrue de l'immigration), le scénario haut anticipe une hausse du solde migratoire jusqu'en 2035 pour répondre aux besoins de main-d'œuvre. Le ralentissement du vieillissement ferait ensuite fléchir les migrations de travail.

Le solde migratoire moyen de la période 2026-2055 (+760 personnes par an) coïnciderait avec celui, élevé, de la période 2005-2016. Le solde international se situerait à son niveau moyen de 2006-2024 (+1 370 personnes / an) et le solde intercantonal retrouverait sa cote de la période 2000-2012 (-610 personnes / an).

Sous-scénario bas : Dans un contexte économique ralenti et de sensibilité aux incertitudes géopolitiques ou environnementales, ce scénario anticipe un canton qui se referme plus sur lui-même et investit moins dans son avenir. Pour répondre aux besoins de main-d'œuvre, l'économie s'appuierait davantage sur l'automatisation, les frontaliers et une main-d'œuvre locale plus mobilisée, notamment les femmes.

Le solde migratoire moyen de la période 2026-2055 (+200 personnes par an) correspondrait à celui de 1991-2003, phase économique compliquée. Le solde international de 2026-2055 (+890 personnes par an) atteindrait son niveau de 1981-2024 et le solde migratoire intercantonal (-690) celui de 2000-2024.

2.2 La fécondité

2.2.1 Evolution en cours de la fécondité

Après une phase de fécondité globalement stable entre 1987 et 2016 avec une moyenne de 1,60 enfant par femme, l'**indicateur conjoncturel de fécondité (ICF)** du canton a diminué fortement pour atteindre 1,26 enfant par femme en 2024 (Fig. 2), le niveau le plus bas jamais mesuré. La chute récente depuis 2022 est d'ampleur inédite et s'est produite à la surprise de tous les spécialistes⁴. Elle s'observe dans toute l'Europe mais aussi dans presque toutes les régions du monde. Les causes de cette diminution sont multifactorielles : climat d'insécurité climatique, économique et politique, baisse du souhait d'enfants, meilleure acceptation de la non-parentalité, élévation des conditions préalables à la fondation d'une famille...

La fécondité neuchâteloise était plus élevée que la moyenne suisse depuis 1987, mais plus depuis 2018. Au cours de la période 2000-2024, les Suissesses du canton présentent un ICF moyen de 1,45 enfant par femme (1,16 en 2024), les étrangères de 1,80 (1,50 en 2024). L'âge moyen des femmes à la maternité continue sa hausse (31,9 ans en 2024 contre 27,1 ans en 1980) mais reste près de 0,5 an sous la moyenne suisse.

³ Bulletin conjoncturel n°92, février 2026, Service de statistique - Etat de Neuchâtel

⁴ OFS (2025), Recul de la fécondité en Suisse, 10 novembre 2025, Actualités Statistiques

2.2.2 Trois sous-scénarios pour la fécondité neuchâteloise

L'évolution future de la fécondité dépendra de l'économie, qui conditionne potentiellement les moyens et l'ambition des politiques familiales, l'intégration professionnelle des jeunes, le niveau des migrations, l'accès à la médecine reproductive. Mais seuls des changements sociétaux, une redéfinition profonde des rôles de parents notamment, pourraient réellement relancer la fécondité. En effet, le climat général d'insécurité actuelle paraît durable. Face à ces incertitudes, les écarts d'hypothèses sont plus marqués que par le passé.

Sous-scénario moyen : Le recours accru à l'intelligence artificielle dans le monde du travail retarderait l'intégration professionnelle des jeunes, reportant d'autant la parentalité. Malgré une hausse du nombre de structures d'accueil, le souhait d'enfant ne remonterait pas. Le niveau de migrations n'aurait qu'un impact marginal sur le niveau global de la fécondité.

L'ICF est supposé se stabiliser autour de 1,26 enfant par femme dès 2035 (Fig. 2). L'ICF des Suissesses est supposé stable (1,15 enfant par femme dès 2026) à un niveau proche de celui de 2024 (1,16). Celui des étrangères est également supposé stable (1,45 dès 2026) à un niveau légèrement inférieur à celui de 2024 (1,50). Un rapprochement entre fécondité des Suissesses et des étrangères, observé depuis 2017, se poursuivrait de façon mesurée. L'âge moyen à la maternité passerait de 32,2 à 33,7 ans entre 2026 et 2055.

Sous-scénario haut : Porté par une économie dynamique, le scénario haut prévoit une reprise de la fécondité soutenue par une insertion professionnelle facilitée des jeunes, une offre d'accueil préscolaire et scolaire encore plus accessible (horaires, proximité, coût), ainsi qu'un apport migratoire relativement important.

L'ICF, de 1,36 enfant par femme en 2026, progresserait puis se stabiliserait à 1,42 dès 2035 (Fig. 2), au niveau moyen de la période 2017-2024. L'ICF des Suissesses passerait de 1,25 en 2026 à 1,30 dès 2035, et celui des étrangères de 1,55 à 1,60. L'âge moyen à la maternité évoluerait de 32,2 à 33,2 ans entre 2026 et 2055.

Sous-scénario bas : Dans un contexte économique délicat et d'incertitudes ambiantes, la politique familiale est moins développée. Le désir d'enfants diminue et les projets familiaux sont reportés suite aux difficultés d'insertion professionnelle. Les migrations réduites contribuent aussi à prolonger la baisse de la fécondité.

L'ICF, de 1,15 enfant par femme en 2026, diminuerait pour se stabiliser à 1,10 entre 2035 et 2055 (Fig. 2). L'ICF des Suissesses passerait de 1,05 en 2026 à 1,00 dès 2035, et celle des étrangères de 1,35 à 1,30 aux mêmes dates. L'âge moyen à la maternité augmenterait de 32,2 à 34,1 ans entre 2026 et 2055.

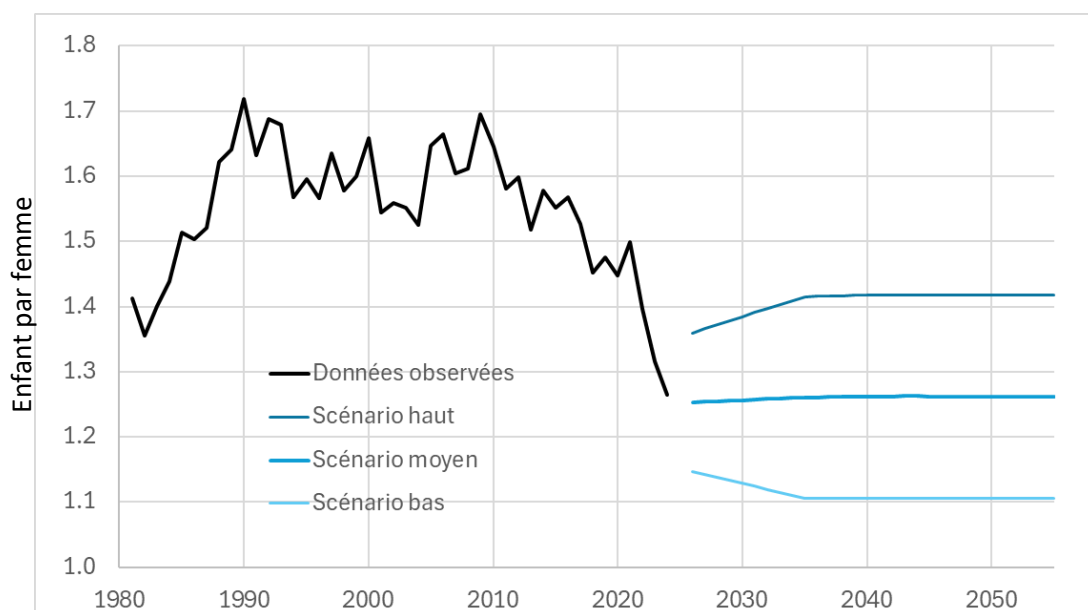


Fig. 2: Indicateur conjoncturel de fécondité observé (1981-2024) et selon sous-scénarios (2026-2055), canton de Neuchâtel

2.3 La mortalité

2.3.1 Evolution en cours de la mortalité

L'**espérance de vie (EV)** en Suisse a doublé en 150 ans pour les femmes comme pour les hommes. Hormis le choc important de la grippe espagnole en 1918-1919, la hausse est restée régulière – la surmortalité due à la pandémie de Covid-19 restant comparativement limitée.

Le canton de Neuchâtel présente une EV légèrement inférieure (de 0,5 an) à celle de la Suisse. Le différentiel d'espérance de vie en faveur des femmes y diminue à partir du début des années 1990. Depuis la fin des années 2000, l'avantage des étrangers (femmes et hommes) s'estompe et les progrès d'EV tendent à s'infléchir. En 2022 l'EV des femmes dans le canton est de 85,2 ans et celle des hommes de 80,8 ans (Fig. 3).

2.3.2 Trois sous-scénarios pour la mortalité neuchâteloise

Une poursuite des progrès d'espérance de vie est l'hypothèse la plus probable. L'ampleur de ces gains dépendra notamment de l'évolution du niveau de formation de la population, de l'amélioration des comportements en matière de santé, du développement et de l'accessibilité des traitements médicaux, de l'adaptation aux risques environnementaux, de l'ampleur des politiques publiques de prévention. L'écart d'EV entre femmes et hommes se réduirait encore, et celui entre étrangers et Suisses disparaîtrait presque.

Sous-scénario moyen : Dans une situation économique favorable, la mortalité continuerait à reculer grâce à la hausse du niveau de formation⁵ et aux innovations médicales, malgré l'impact de l'obésité. L'accès étendu à ces avancées thérapeutiques constituerait toutefois un enjeu dans un contexte de maîtrise des coûts.

L'EV des femmes passerait de 86,0 à 88,6 ans entre 2026 et 2055, et celle des hommes de 81,9 à 85,3 ans.

Sous-scénario haut : Dans un contexte économique dynamique, la mortalité reculerait davantage grâce à des ressources accrues pour la médecine et la prévention. Les comportements de santé s'amélioreraient de pair, avec un accès plus large à des traitements innovants.

L'EV des femmes passerait de 86,2 à 89,5 ans entre 2026 et 2055, et celle des hommes de 82,1 à 86,6 ans.

Sous-scénario bas : Dans un contexte économique ralenti, les progrès comportementaux seraient plus limités et les avancées médicales se diffuseraient plus progressivement au sein de la population.

L'EV des femmes passerait de 85,8 à 87,5 ans entre 2026 et 2055, et celle des hommes de 81,6 à 83,9 ans.

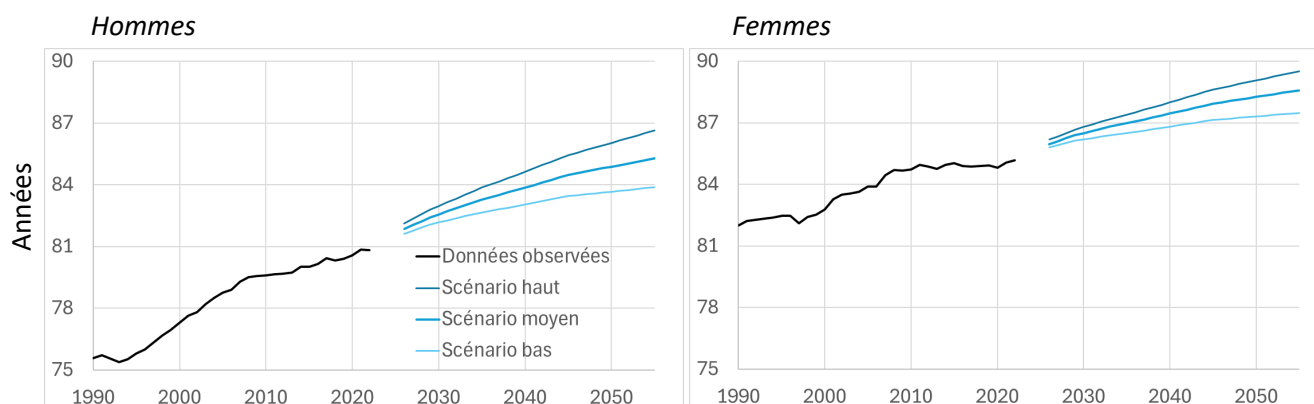


Fig. 3: *Espérance de vie à la naissance observée (1990-2022) et selon sous-scénarios (2026-2055), canton de Neuchâtel*
Pour plus de robustesse, l'EV observée est calculée sur 5 ans (ex. : la valeur 2022 couvre la période 2020-2024)

⁵ Via les conditions de vie, le recours aux soins, l'«hygiène» de vie, l'impact de la prévention. Voir : Philippe Wanner (2025), Mortalité différentielle en Suisse 2011-2022. Aspects de la sécurité sociale. Rapport de recherche n° 1/25. OFAS.

2.4 Trois scénarios démographiques

Les scénarios moyen, haut et bas reposent sur les triplets de sous-scénarios moyens, respectivement hauts et bas, pour les composantes démographiques (migration, fécondité et mortalité). Ces sous-scénarios pour chacune des composantes ont en réalité été définis de façon cohérente, de telle manière qu'un scénario regroupe les sous-scénarios qui lui correspondent.

Ces scénarios se distinguent, pour l'essentiel, par le contexte économique. Une économie florissante entraîne par exemple des besoins de main-d'œuvre importants dans les entreprises, ce qui peut pousser l'État à mettre en œuvre des stratégies pour les combler. Les moyens financiers alors à disposition peuvent permettre le développement de programmes familiaux ou de santé. Ces trois scénarios déclinent donc des possibilités en lien avec des niveaux de croissance de l'économie, et l'ambition des mesures publiques dont la population pourra bénéficier.

Tableau 1: Description des scénarios en fonction des sous-scénarios

Composantes	Valeur de référence	Scénario moyen	Scénario haut	Scénario bas
Migrations solde migratoire	+470 <i>moyenne 2000-2024</i>	+480	+760 <i>moyenne 2026-2055</i>	+200
Fécondité Indicateur conjoncturel (ICF)	1,29 <i>moyenne 2023-2024</i>	1,26	1,40 <i>moyenne 2026-2055</i>	1,12
Mortalité Espérance de vie (EV)	83,0 <i>en 2022</i>	86,9	88,1 <i>en 2055</i>	85,7

Solde migratoire : nombre de personnes – ICF = indicateur conjoncturel de fécondité : en enfant par femme – espérance de vie à la naissance hommes et femmes confondus : en années

Une seule hypothèse de naturalisation

La répartition des perspectives selon la nationalité des personnes (suisse ou étrangère) nécessite la formulation d'hypothèses de naturalisation, sous forme de taux brut rapportant les naturalisations à la population étrangère résidente. Ce taux a été historiquement élevé au cours de la période 2003-2017 : 2,7% en moyenne de la population étrangère du canton s'est naturalisée chaque année. Avec la nouvelle Loi sur la nationalité entrée en vigueur en 2018, durcissant les conditions d'octroi de la nationalité, le taux de naturalisation a diminué à un niveau moyen de 1,5% pendant la période 2018-2024.

Une seule hypothèse est retenue, sous la forme d'un taux brut identique selon les trois scénarios. Ce taux est réparti par âge selon une structure de référence observée.

L'hypothèse retenue pour l'avenir est celle d'un taux de 1,35% en 2026 (un niveau similaire à la moyenne des années 2021 à 2024) qui progresserait avec les années pour se stabiliser à 1,65% entre 2045 et 2055. Plusieurs éléments plaident en effet pour une remontée du taux de naturalisation dans le canton ces prochaines années. Tout d'abord, le nombre de naturalisations est particulièrement faible depuis 2021, avec un taux cantonal tombé sous la moyenne suisse dès 2018, alors qu'il la dépassait entre 2011 et 2017. De plus, le réservoir de personnes candidates pourrait s'élargir avec un nombre de titulaires de permis B en hausse sensible depuis 2020. Ces personnes pourraient par la suite obtenir un permis C, nécessaire à une demande de naturalisation. Pour la période 2026-2055, le taux de naturalisation supposé serait alors de 1,6% en moyenne, soit légèrement plus que le niveau de la période 2019-2024 (taux moyen de 1,5%).

3 Résultats cantonaux

3.1 Etat de la population

Croissance démographique selon deux des trois scénarios d'ici 2055

Deux des trois scénarios démographiques anticipent une croissance de population d'ici l'année 2055 (Fig. 4). Peuplé de 180 302 personnes résidentes en 2025, le canton de Neuchâtel en compterait 183 200 en 2055 selon le scénario moyen, soit une croissance de 2 900 habitants ou +2% en 30 ans, en ralentissement par rapport aux 30 années précédentes (+14 000 habitants ou +8% au cours de la période 1996-2025). Selon ce scénario, la population augmenterait jusqu'en 2045 avec un maximum de 184 400 personnes, avant de se rétracter légèrement.

Les hypothèses du scénario haut dessinent une croissance plus forte avec une population de 200 700 personnes à l'horizon 2055, soit une progression de +11% pendant la période 2026-2055. A l'inverse, la population chuterait à 166 000 personnes en 2055 selon le scénario bas, et retrouverait son niveau de l'année 1995. Selon ce dernier scénario, l'effectif des personnes résidentes se réduirait de 8% au cours de la période 2026-2055.

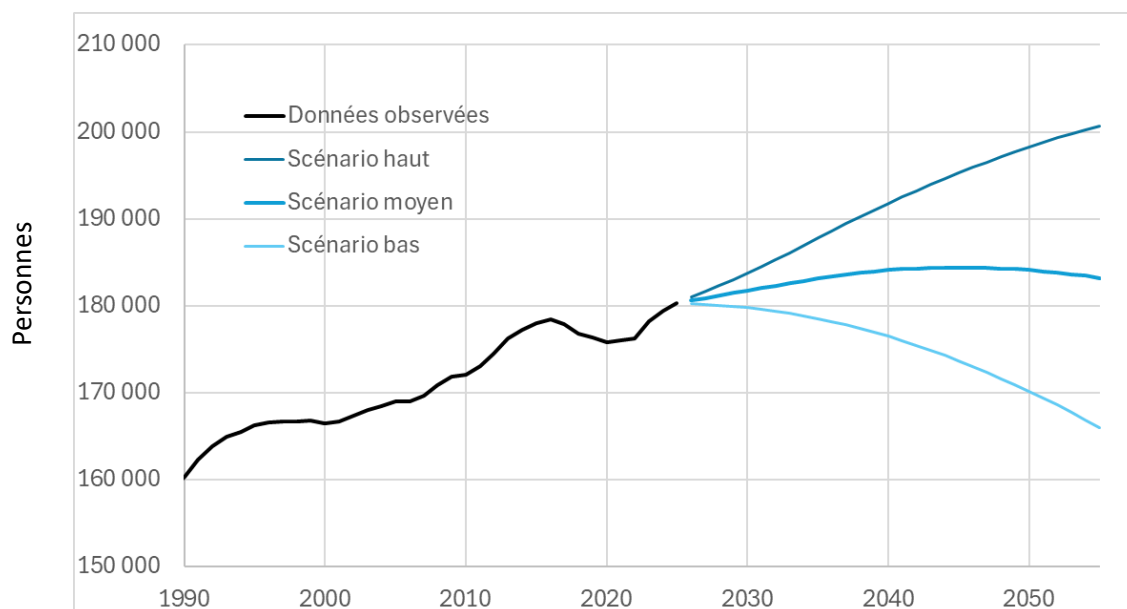


Fig. 4: Population observée (1990-2025) et projetée (2026-2055) selon les scénarios, canton de Neuchâtel

3.2 Mouvements de la population

Naissances en berne, décès en hausse

Le nombre de naissances connaîtrait des évolutions particulièrement contrastées selon les scénarios (Fig. 5). Ainsi, selon le scénario moyen, les naissances se maintiendraient globalement à leur niveau historiquement faible des années 2023 et 2024 : en moyenne 1 500 par an au cours de la période 2026-2048, avant de diminuer à 1 400 en 2055 du fait d'une baisse de la population de femmes aux âges les plus féconds. Le scénario haut anticipe une moyenne de 1 770 naissances par an au cours des années 2036-2050 – au niveau de la période 2003-2017 – puis une réduction à 1 700 en 2055. Le scénario bas verrait quant à lui le nombre de naissances continuer à chuter, passant de 1 350 en 2026 à 1 120 en 2055.

3. Résultats cantonaux

Le nombre annuel de décès augmenterait fortement en lien avec le vieillissement de la population, et ce malgré la hausse supposée de l'espérance de vie. Alors qu'il s'élevait en moyenne à 1 630 par an pendant la période 2012-2024, il atteindrait entre 1 960 et 2 100 décès en 2055 selon les scénarios. Le scénario moyen table sur 2 030 décès en 2055, soit une hausse de 25 % par rapport à la période de référence.

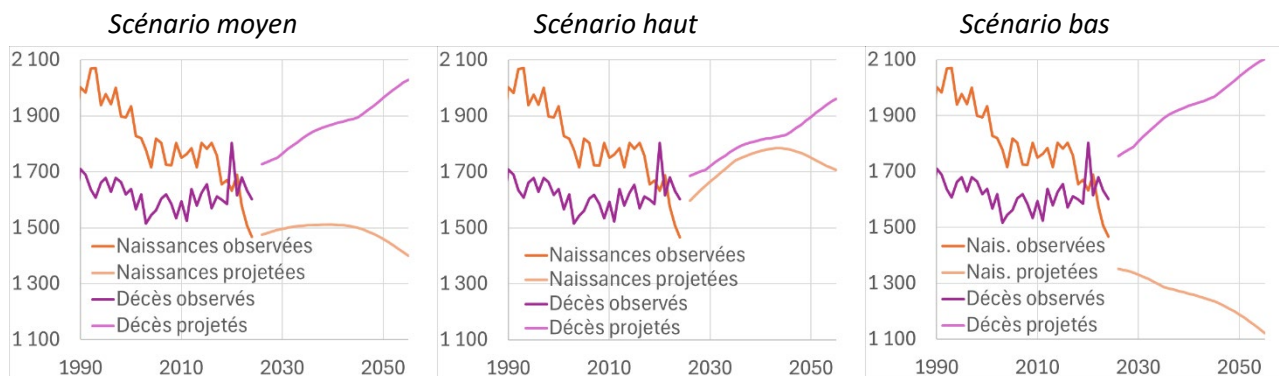


Fig. 5: Nombres de naissances et décès observés (1990-2024) et projetés (2026-2055) par scénario, canton de Neuchâtel

Un solde naturel négatif en diminution au cours des trente prochaines années

Résultant des hypothèses retenues, le solde naturel (écart entre les naissances et les décès) serait négatif pour chacune des années de projection selon les trois scénarios. Dès 2026, point de départ des calculs, le nombre de décès dépasserait ainsi de manière continue celui des naissances (Fig. 5), comme c'est le cas depuis l'année 2020 (exception faite de l'année 2021). Avec les années, le solde naturel diminuerait régulièrement selon le scénario moyen, passant de -250 personnes en 2026, à -630 en 2055 (Tableau 2). Avec les hypothèses du scénario haut, le solde se maintiendrait entre -90 et -40 entre 2026 et 2047, avant de se réduire avec un niveau de -260 en 2055. Selon le scénario bas, il régresserait de -400 en 2026 à -980 en 2055. Selon le scénario moyen, le solde migratoire compenserait le solde naturel négatif jusqu'en 2045 (Fig. 6), tandis qu'il le ferait tout au long de la période de projection selon le scénario haut. À l'inverse, les hypothèses du scénario bas dessinent une trajectoire où l'apport migratoire ne permettrait pas de contenir le déclin démographique dès 2026.

Tableau 2: Mouvements de population selon les scénarios en 2026, 2035, 2045 et 2055, canton de Neuchâtel

Scénario	Année	Arrivées	Départs	Solde migratoire	Naissances	Décès	Solde naturel	Evolution totale
Moyen	2026	6 140	5 630	510	1 475	1 728	- 253	257
	2035	6 320	5 720	600	1 509	1 832	- 324	276
	2045	6 160	5 760	400	1 500	1 895	- 396	4
	2055	6 160	5 760	400	1 400	2 030	- 630	- 230
Haut	2026	6 563	5 861	702	1 598	1 687	- 89	613
	2035	6 980	6 080	900	1 742	1 783	- 41	859
	2045	6 820	6 120	700	1 783	1 832	- 49	651
	2055	6 820	6 120	700	1 707	1 962	- 256	444
Bas	2026	5 717	5 399	318	1 352	1 756	- 405	- 87
	2035	5 660	5 360	300	1 287	1 890	- 603	- 303
	2045	5 500	5 400	100	1 235	1 968	- 733	- 633
	2055	5 500	5 400	100	1 121	2 102	- 981	- 881

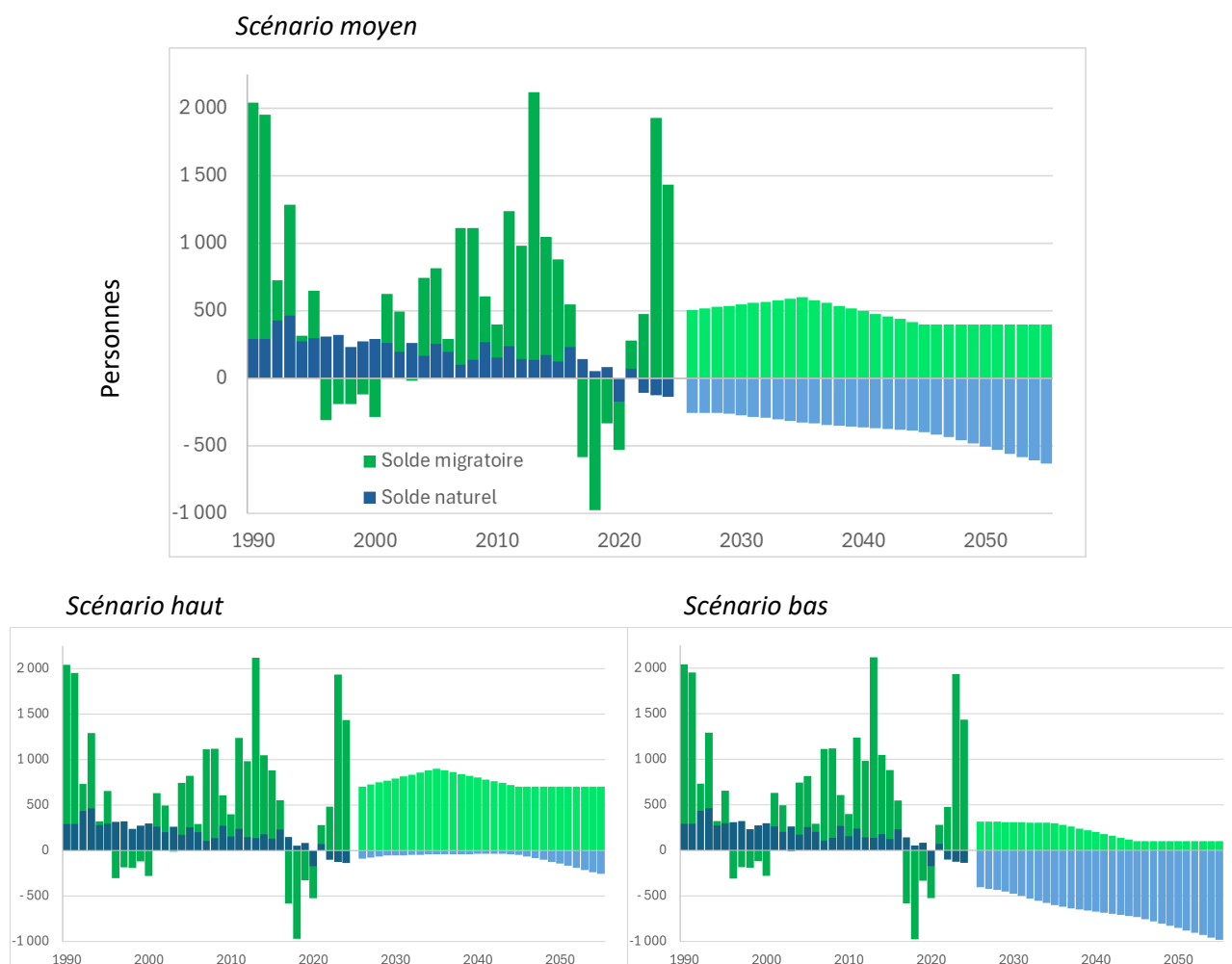


Fig. 6 : Solde migratoire et solde naturel observés (1990-2024) et projetés (2026-2055) selon les scénarios, canton de Neuchâtel

3.3 Structure de la population

3.3.1 Structure de la population par âge

Le vieillissement de la population va se poursuivre et s'accroître

Concernant la pyramide des âges du canton de Neuchâtel en 2055 (Fig. 7), elle sera plus fournie à son sommet avec une population âgée de 65 ans et plus en croissance sensible par rapport à la situation actuelle, selon les trois scénarios. L'effectif en question passerait de 36 500 personnes en 2025 à 46 100 en 2055 selon le scénario moyen, soit une hausse de 26% (+21% à +31% selon les scénarios). Cette évolution s'expliquerait notamment par la hausse de l'espérance de vie et par l'arrivée aux âges élevés des baby-boomers – les personnes nées entre 1962 et 1973 sont particulièrement nombreuses dans le canton de Neuchâtel. Plus l'on zoome sur des groupes âgés, plus la croissance démographique serait forte : entre 2025 et 2055 le groupe des personnes âgées de 80 ans et plus verrait son effectif croître de 60% selon le scénario moyen (et de 50% et 70% selon les scénarios haut et bas respectivement) et celui des 90 ans et plus doublerait (Fig. 8).

Autre constat commun aux trois scénarios, le groupe des 0-34 ans se réduirait, passant de 70 500 personnes en 2025 à 60 200 en 2055 selon le scénario moyen (50 500 selon le scénario bas et 70 300 selon le scénario haut), soit une diminution de l'effectif de 15% (-28% selon le scénario bas, stabilité selon le scénario haut).

Si l'on ajoute aux constats précédents celui d'une population âgée de 35 à 64 ans comparativement stable (+5% en 30 ans selon le scénario moyen, -3% selon le scénario bas et +13% selon le scénario haut), le bilan pour le canton est celui d'un double vieillissement à venir de la population : avec plus de personnes âgées et moins de jeunes. Ces éléments sont synthétisés par l'âge moyen des personnes résidentes, qui passerait de 43,2 ans en 2025 à 46,8 ans selon le scénario moyen (45,6 ans selon le scénario haut et 48,1 ans selon le scénario bas). L'âge médian, qui divise la population en deux groupes numériquement égaux augmenterait de façon comparable de 42,5 ans en 2025 à 46,9 ans en 2055 selon le scénario moyen (45,4 ans selon le scénario haut et 48,5 ans selon le scénario bas). Enfin, l'âge seuil au-delà duquel on compte les 10% des personnes les plus âgées du canton s'établirait à 80 ans en 2055, contre 75 ans en 2025.

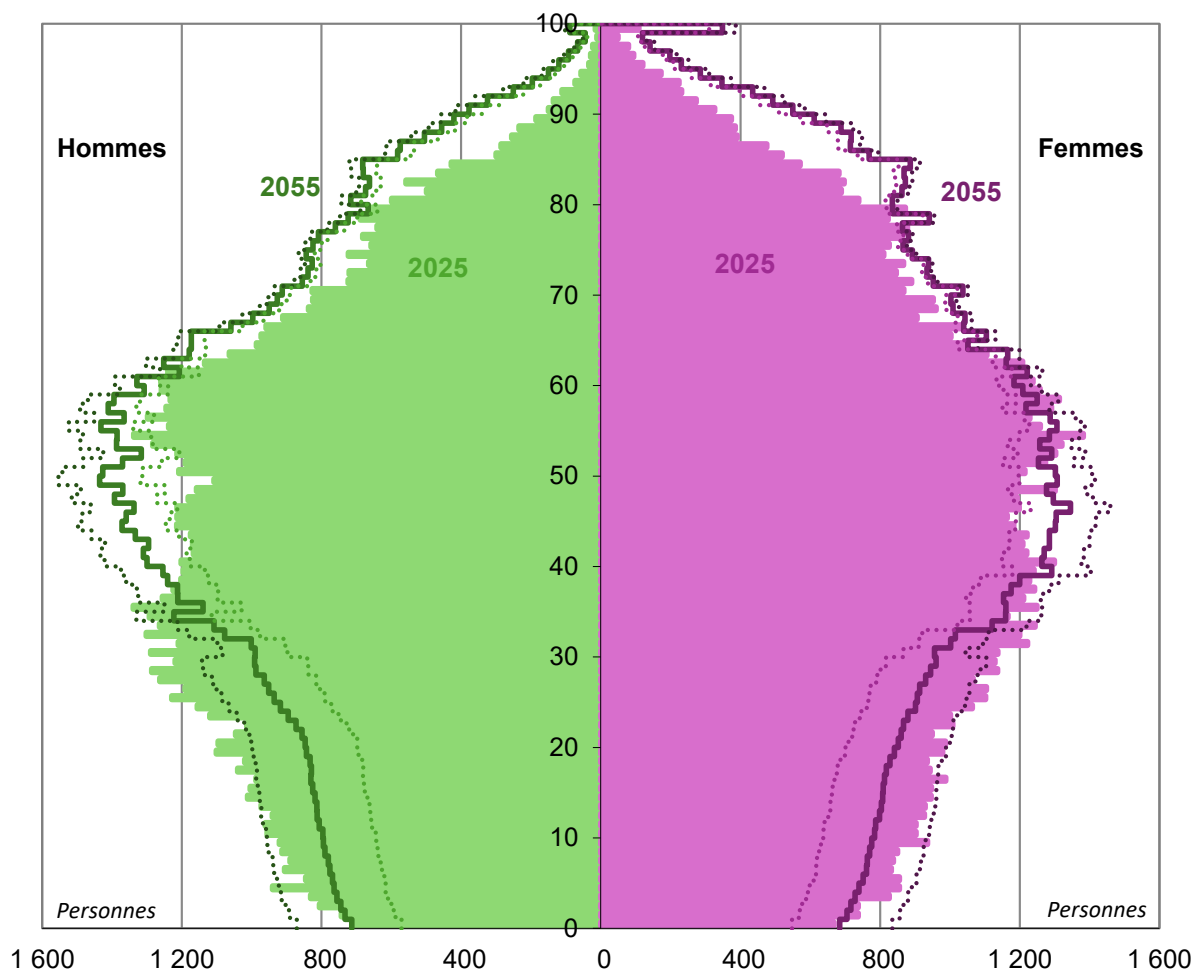


Fig. 7: Pyramide des âges observée (surface, 2025) et projetée (lignes, 2055) selon les scénarios, canton de Neuchâtel
Scénario moyen en gras, scénario haut en pointillés sombres, scénario bas en pointillés clairs

Futurs contrastés pour les groupes d'âge du canton

Nous analysons ici l'évolution des effectifs de personnes résidentes et de leur répartition selon les grands groupes d'âge habituellement étudiés.

L'effectif des jeunes âgés de 0 à 19 ans (Fig. 8) diminuerait selon le scénario moyen (31 300 personnes en 2055 contre 36 000 en 2025, soit -13% dans l'intervalle) et bas (25 500 personnes en 2055, -29%). Selon le scénario haut, l'effectif des jeunes atteindrait un minimum de 35 200 personnes en 2032 avant de s'établir à 37 500 personnes en 2055 (voir Tableau 3), à un niveau 4% plus élevé que celui de 2025. La part des 0-19 ans dans la population diminuerait selon tous les scénarios, passant de 20,0% en 2025 à 17,1% en 2055 selon le scénario moyen (18,7% selon le scénario haut et 15,3% selon le scénario bas).

L'effectif des 20-39 ans (Fig. 8) connaîtrait des évolutions contrastées selon les scénarios : une stabilité entre 2026 et 2036 selon le scénario moyen (autour de 47 400 personnes, à un niveau record depuis 1998), une hausse pendant la même période pour atteindre un maximum de 49 000 personnes en 2036 selon le scénario haut (dépassant le record de la période 1990-2025), puis dans les deux cas une diminution régulière après 2036. Selon le scénario bas, le niveau de 47 000 personnes serait maintenu entre 2026 et 2029 puis se réduirait sensiblement. En 2055, seul le scénario haut verrait l'effectif se maintenir (au niveau de la moyenne 2021-2025) ; le scénario moyen révélerait une diminution de 13% par rapport à 2025, et de 23% pour le scénario bas. La part des 20-39 ans dans la population passerait de 26% à 22% en 30 ans.

L'effectif des 40-64 ans (Fig. 8) se maintiendrait tout au moins : le scénario bas anticipe une stabilité tout au long de la période de projection (moyenne de 60 700 personnes) au même niveau que la période 2014-2025 (60 500 personnes). Il faudrait les hypothèses migratoires du scénario moyen pour que ce groupe s'étoffe à partir de 2032 et atteigne près de 65 000 personnes en 2055, et celles du scénario haut pour dépasser 69 000 personnes cette même année. Selon les trois scénarios, la part de ce groupe d'âge progresserait légèrement.

L'effectif des 65-79 ans (Fig. 8) progresserait jusqu'en 2038 selon les trois scénarios pour atteindre près de 29 000 personnes, puis il se réduirait et atteindrait 27 500 personnes en 2055 (+11% en 30 ans) selon le scénario moyen, avec peu de variations selon les autres scénarios. La part de ce groupe dans la population serait en hausse modérée : elle passerait de 14% en 2025 à 15% en 2055 (14% et 16% selon les scénarios haut et bas).

L'effectif des 80 ans et plus progresserait régulièrement, en effectif comme en part de la population, comme on l'a vu dans le paragraphe précédent (« Le vieillissement de la population va se poursuivre et s'accélérer »).

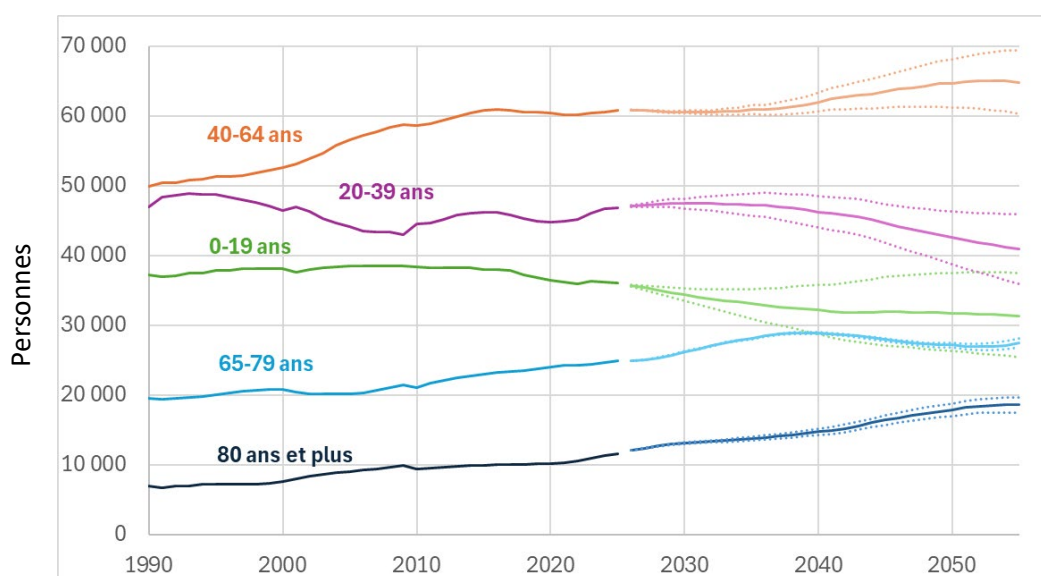


Fig. 8: Evolution des effectifs de cinq groupes d'âge observés (1990-2025) et selon les scénarios (2026-2055), canton de Neuchâtel

La population d'âge actif, âgée de 20 à 64 ans, aurait un effectif remarquablement stable entre 2026 et 2045 à un niveau de 108 000 personnes selon le scénario moyen, avant de se réduire de 2% en 10 ans (105 700 personnes en 2055). Le scénario haut anticipe une croissance continue pour atteindre 115 300 personnes en 2055 (soit +7% en 30 ans) et le scénario bas une diminution régulière (96 200 personnes en 2055, soit -11% en 30 ans). Les trois scénarios anticipent une hausse modérée de l'âge moyen des personnes de ce groupe d'âge.

3. Résultats cantonaux

Tableau 3: Population par groupe d'âge observée (2025) et projetée (2035, 2045, 2055) selon les scénarios, canton de Neuchâtel

	2025	scénario moyen			scénario haut			scénario bas			
		2035	2045	2055	2035	2045	2055	2035	2045	2055	
Effectifs	0-19 ans	36 034	33 076	31 918	31 309	35 226	36 939	37 527	30 974	27 105	25 476
	20-39 ans	46 883	47 277	44 613	40 927	48 829	47 344	45 958	45 729	41 882	35 942
	40-64 ans	60 845	60 925	63 484	64 816	61 546	65 816	69 384	60 286	61 141	60 241
	65-79 ans	24 889	28 081	27 944	27 505	28 163	28 096	28 106	28 017	27 740	26 839
	80 ans et +	11 651	13 756	16 425	18 632	14 025	17 077	19 707	13 499	15 761	17 477
	TOTAL	180 302	183 114	184 384	183 190	187 789	195 272	200 682	178 505	173 629	165 975
Répartition	0-19 ans	20.0%	18.1%	17.3%	17.1%	18.8%	18.9%	18.7%	17.4%	15.6%	15.3%
	20-39 ans	26.0%	25.8%	24.2%	22.3%	26.0%	24.2%	22.9%	25.6%	24.1%	21.7%
	40-64 ans	33.7%	33.3%	34.4%	35.4%	32.8%	33.7%	34.6%	33.8%	35.2%	36.3%
	65-79 ans	13.8%	15.3%	15.2%	15.0%	15.0%	14.4%	14.0%	15.7%	16.0%	16.2%
	80 ans et +	6.5%	7.5%	8.9%	10.2%	7.5%	8.7%	9.8%	7.6%	9.1%	10.5%

Vers un rapport de dépendance des personnes âgées en hausse

Le rapport de dépendance des personnes âgées est un indicateur de la « charge » que représente la part âgée de la population inactive pour la population en âge d'être active, qui se calcule en rapportant l'effectif des personnes âgées de 65 ans et plus à l'effectif des 20-64 ans. C'est un indicateur important dans le cadre de la gestion de certaines institutions clés de la société (prévoyance professionnelle, assurance vieillesse, système de santé et de soins notamment).

Ce rapport de dépendance, qui était passé de 27% en 1990 à 34% en 2025 (Fig. 9), continuerait à voir son niveau augmenter quel que soit le scénario, avec une phase de hausse particulièrement rapide au cours des années 2027 à 2037 correspondant au passage des générations du baby-boom neuchâtelois (issues notamment des nombreuses naissances des années 1962-1973) dans le groupe d'âge des 65 ans et plus. Après cela, le rapport de dépendance continuerait malgré tout sa progression, pour atteindre 44% en 2055 selon le scénario moyen (42% pour le scénario haut et 46% pour le scénario bas). Cela correspond à un peu plus de deux personnes d'âge actif pour une personne à l'âge de la retraite. En l'absence d'un solde migratoire positif essentiellement composé de personnes en âge de travailler, le rapport de dépendance augmenterait encore davantage.

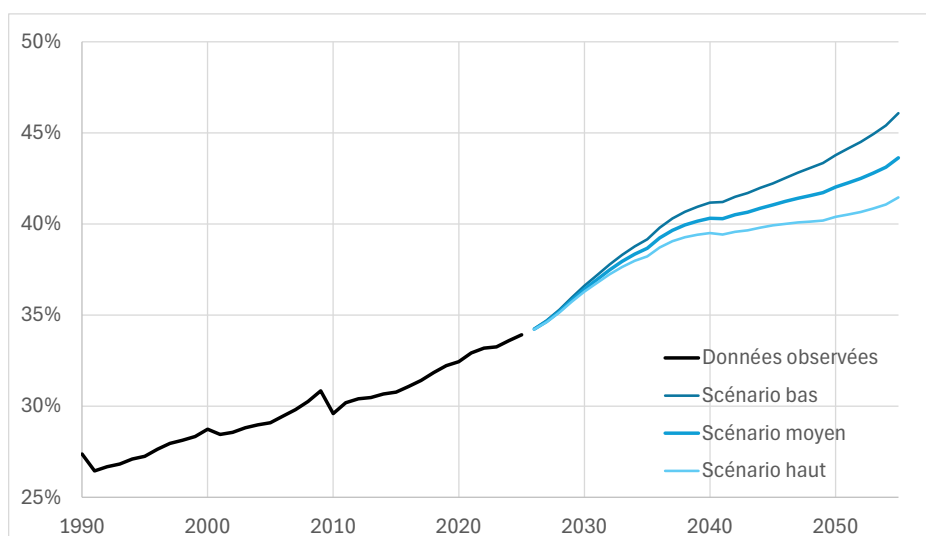


Fig. 9: Rapport de dépendance des personnes âgées observé (1990-2025) et projeté (2026-2055) selon les scénarios, canton de Neuchâtel.

3.3.2 Structure de la population par groupe de nationalité

La population de nationalité étrangère atteindrait 31% en 2055

La population de nationalité étrangère dépend fortement du taux de naturalisation, en plus de la migration. Ce taux est soumis à d'importants aléas temporels ainsi qu'à des contraintes politiques ou légales. La part de la population étrangère calculée ici est ainsi marquée par une incertitude importante et doit être utilisée avec précaution.

Selon le scénario moyen, la population de nationalité suisse passerait de 131 100 en 2025 à 126 100 personnes en 2055 (Fig. 10), soit une évolution de -4%. Au cours de la même période, la population de nationalité étrangère augmenterait de +16%, atteignant 57 100 personnes en 2055 contre 49 200 en 2025. La population du canton de Neuchâtel, qui comprenait 27% de personnes de nationalité étrangère en 2025, verrait cette part augmenter à 31% en 2055 selon le scénario moyen (près de 33% selon le scénario haut, moins de 30% selon le scénario bas).

Selon les hypothèses du scénario haut, la population suisse continuerait de croître à l'avenir. Selon celles du scénario bas, la population étrangère commencerait à diminuer peu avant 2040 et passerait en 2055 légèrement sous son niveau de 2025.

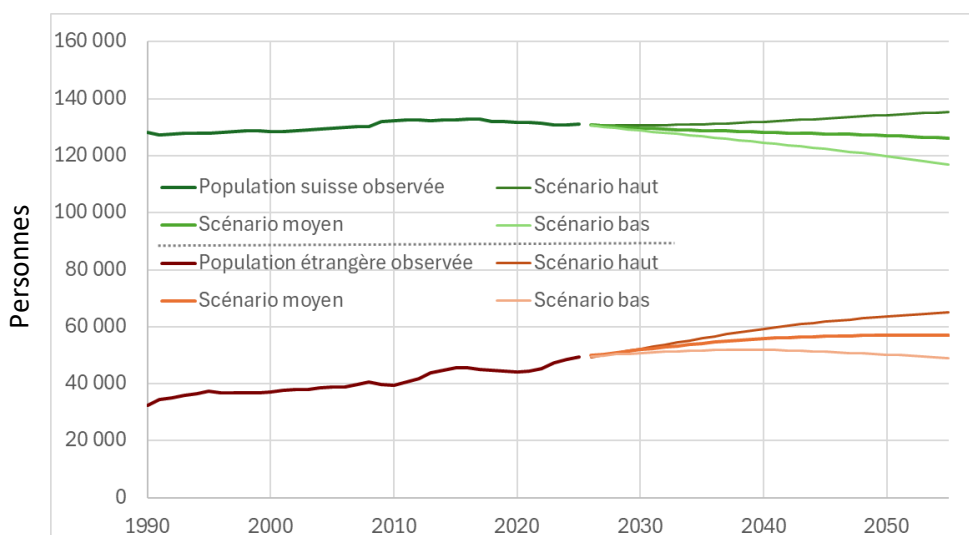


Fig. 10: Population par groupe de nationalité observée (1990-2025) et projetée (2026-2055) selon les scénarios, canton de Neuchâtel

4 Résultats régionaux

Après quelques explications relatives à la méthode utilisée, des résultats en termes d'état et de structure des populations régionales sont présentés.

4.1 La méthode en bref

Cohérence avec les perspectives cantonales et spécificités communales

Les résultats régionaux présentés ici sont cohérents avec les hypothèses cantonales de fécondité, de mortalité et de migration, et avec les résultats des perspectives cantonales. La méthode utilisée pour le canton est appliquée à l'échelle communale⁶, et les résultats sont regroupés régionalement. Les spécificités démographiques communales sont prises en compte avec le recours à des indicateurs de fécondité ou de mortalité des communes relatifs au canton⁷, et les migrations internationales et intercantionales (mais aussi intercommunales) du canton sont ventilées dans les communes selon une clé de répartition établie sur la base des tendances observées ces dernières années. La capacité d'accueil en termes d'habitants, provenant notamment du dimensionnement des zones à bâtir, peut dans certains cas limiter la croissance démographique d'une commune et dynamiser les communes voisines au sein d'une même région, avec un effet modéré et local. La démographie des quatre grandes régions du canton de Neuchâtel n'est ainsi pas influencée par la prise en compte de cet élément.

C'est au niveau de régions d'une taille démographique suffisante⁸ que les résultats régionaux sont supposés robustes. L'incertitude des perspectives démographiques est d'autant plus élevée que l'horizon temporel est éloigné et que l'unité géographique est de taille démographique restreinte. C'est pourquoi, même si les scénarios cantonaux sont établis jusqu'en 2055, les résultats régionaux sont calculés uniquement jusqu'en 2045 et regroupés en quatre régions : Littoral, Montagnes, Val-de-Ruz et Val-de-Travers.

Lecture des résultats

Le scénario jugé le plus probable étant le scénario moyen, c'est la valeur de ce scénario qui est rapportée en premier. La notation suivante est utilisée par la suite :

« Une population de 50 000 personnes (48 000 ; 52 500) »
[scénario moyen] ([scénario bas] ; [scénario haut])

L'exemple ci-dessus se lit ainsi : une population de 50 000 personnes selon le scénario moyen, de 48 000 selon le scénario bas et de 52 500 selon le scénario haut.

4.2 Etat de la population par région

Deux régions seraient en croissance démographique au cours de la période 2026-2045 : la **région Val-de-Ruz** selon les trois scénarios, qui verrait sa population passer de 17 500 personnes en fin d'année 2025 à 18 500 (17 600 ; 19 400), et la **région Littoral** selon les scénarios moyen et haut, avec une population actuelle de 98 000 personnes et qui en 2045 compterait 102 300 (96 100 ; 108 600) personnes. en 2045 (Fig. 11). Selon

⁶ La population regroupe ici les Suisses et les étrangers pour une meilleure robustesse des résultats

⁷ Indicateurs communaux de sur- ou sous-fécondité, de sur- ou sous-mortalité relativement au canton

⁸ Population supérieure à 10 000 habitants

le scénario bas, la population du Littoral retrouverait en 2045 son niveau atteint en cours d'année 2023. Dans les deux régions, le scénario moyen anticipe un certain fléchissement de la croissance de population par rapport à la période observée depuis 2021.

La **région Montagnes** aurait une taille de population relativement stable à l'avenir selon le scénario moyen, prolongeant en cela la tendance de ces deux dernières décennies, avec des valeurs tournant autour de 53 000 habitants tant au cours des années 2026-2045 que pendant la période 2002-2025. En 2045, cette région compterait 52 200 (49 200 ; 55 300) personnes avec des évolutions contrastées selon les scénarios (croissance et décroissance démographique pour les deux décennies à venir selon les scénarios haut et bas).

Enfin, la **région Val-de-Travers** verrait sa population diminuer selon deux scénarios sur trois, le scénario moyen prolongeant là aussi la tendance des deux dernières décennies, ici en légère décroissance démographique. En 2045, cette région comptabiliserait 11 400 personnes (10 800 ; 12 000) contre 11 800 en 2025. Seules les hypothèses du scénario haut lui permettraient un regain limité de population

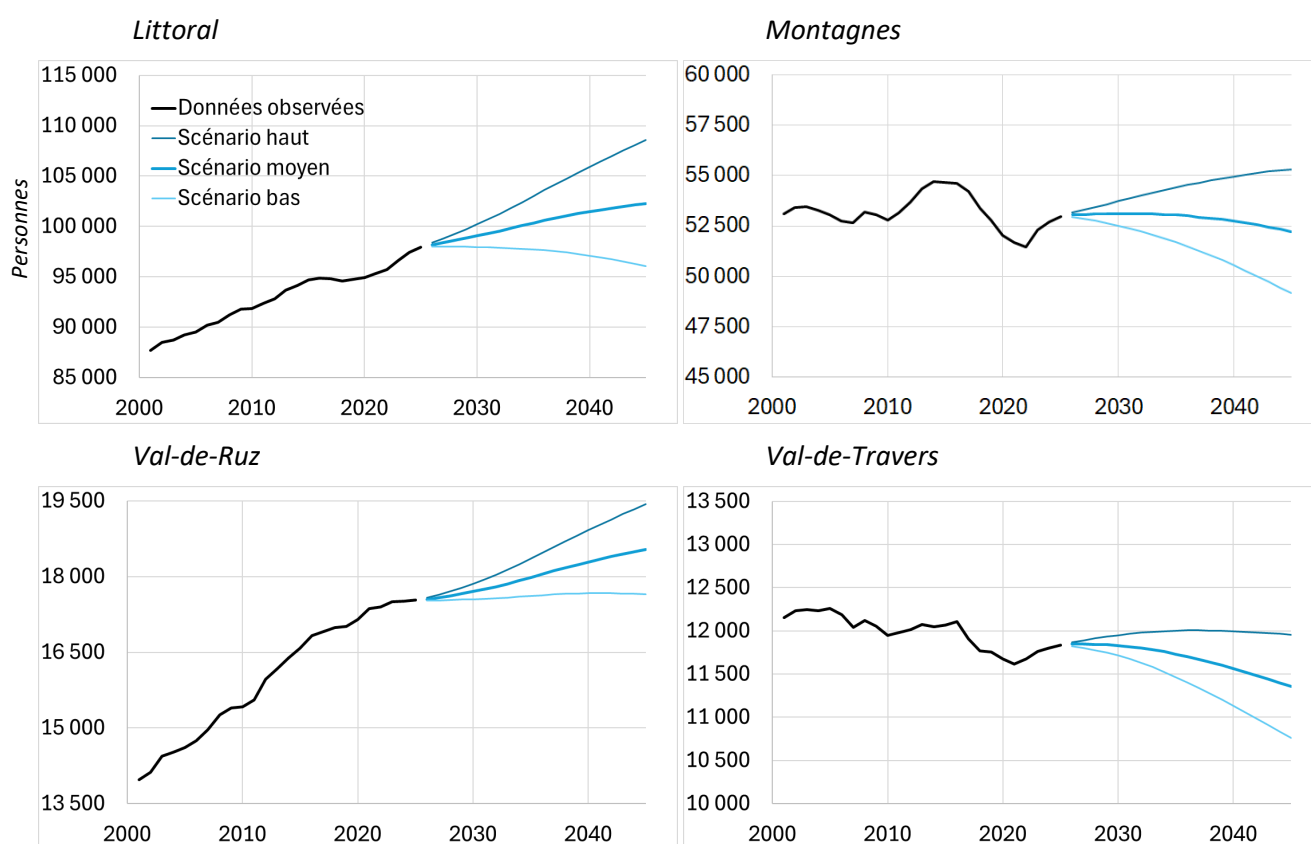


Fig. 11: Population régionale observée (2001–2025) et projetée (2026–2045) selon les scénarios.

Les échelles sont choisies de telle manière que les évolutions relatives soient comparables.

Regroupement mesuré de la population dans les régions Val-de-Ruz et Littoral

Les régions Val-de-Ruz et Littoral continueraient de croître plus rapidement que le canton (Fig. 12) avec des évolutions de population entre 2025 et 2045 respectivement de +6% (+1% ; +11%) et de +4% (-2% ; +10%) contre +2% (-4% ; + 8%) pour le canton dans son ensemble. L'évolution démographique en deux décennies serait, pour la région Montagnes de -2% (-7% ; +4%) et pour la région Val-de-Travers de -4% (-9% ; +1%).

En termes de poids démographique dans le canton, la région Littoral concentrerait une part de population croissante, avec 52,5% en 2001, 54,3% en 2025, et un poids de 55,5% (55,3% ; 55,6%) en 2045. La région Val-de-Ruz, après être passée de 8,4% de la population cantonale en 2001 à 9,7% en 2025, verrait son poids

démographique progresser marginalement à l'avenir : 10,1% (10,2% ; 10,0%) en 2045. La région Montagnes, dont le poids démographique dans le canton avait diminué assez nettement entre 2001 et 2025 (passant de 31,8% à 29,4%), regrouperait 28,3% (28,3% ; 28,3%) de la population cantonale en 2045, avec une baisse atténuée. La région Val-de-Travers verrait son poids démographique dans le canton continuer à se réduire assez régulièrement à 6,2% (6,2% ; 6,1%) en 2045, contre 7,3% en 2001 et 6,6% en 2025.

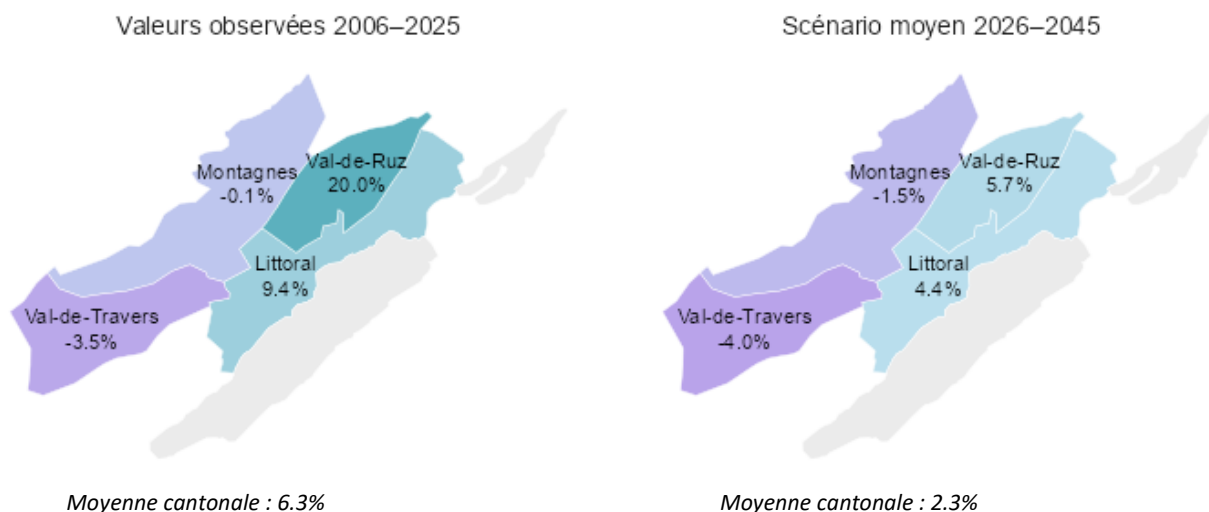


Fig. 12: Evolution relative de la population entre 2005 et 2025 (valeurs observées) et entre 2025 et 2045 (scénario moyen) par région⁹
Ces cartes reposent sur un dégradé continu de couleurs et non sur des catégories représentant des intervalles de valeurs.

4.3 Structure de la population par âge et région

Vieillissement dans toutes les régions

La population de toutes les régions vieillirait. Comme au niveau cantonal, le sommet de leurs pyramides des âges s'élargirait au fil du temps (Fig. 13).

Les pyramides des âges des régions Littoral et Montagnes ont une forme générale similaire, qui se rapproche le plus de celle de l'ensemble du canton. Les pyramides des régions Val-de-Ruz et Val-de-Travers sont plus atypiques, la première se caractérisant par une base plus renflée et une population d'âge actif plus jeune, la seconde par un vieillissement plus généralisé au-delà de l'âge de 60 ans.

L'âge moyen de la population à venir augmenterait de la même façon dans les régions, d'un peu moins de 3 ans entre 2025 et 2045. Cela signifie que la région Val-de-Ruz, la plus jeune en 2025 (âge moyen de la population de 41,6 ans), continuerait à l'être en 2045 (44,3 ans). De la même façon, la région Val-de-Travers verrait l'âge moyen de sa population passer de 45,1 à 47,8 ans. Les âges moyens des régions Littoral et Montagnes passeraient d'un peu plus de 43 ans en 2025 à près de 46 ans en 2045. Les niveaux de l'âge moyen des populations régionales en 2045 s'écartent de +/- 1 an du scénario moyen selon les scénarios haut et bas.

⁹ Afin d'améliorer la lisibilité du graphique, seuls les résultats du scénario moyen sont présentés. Les valeurs pour les scénarios bas et haut sont mentionnées dans le texte.

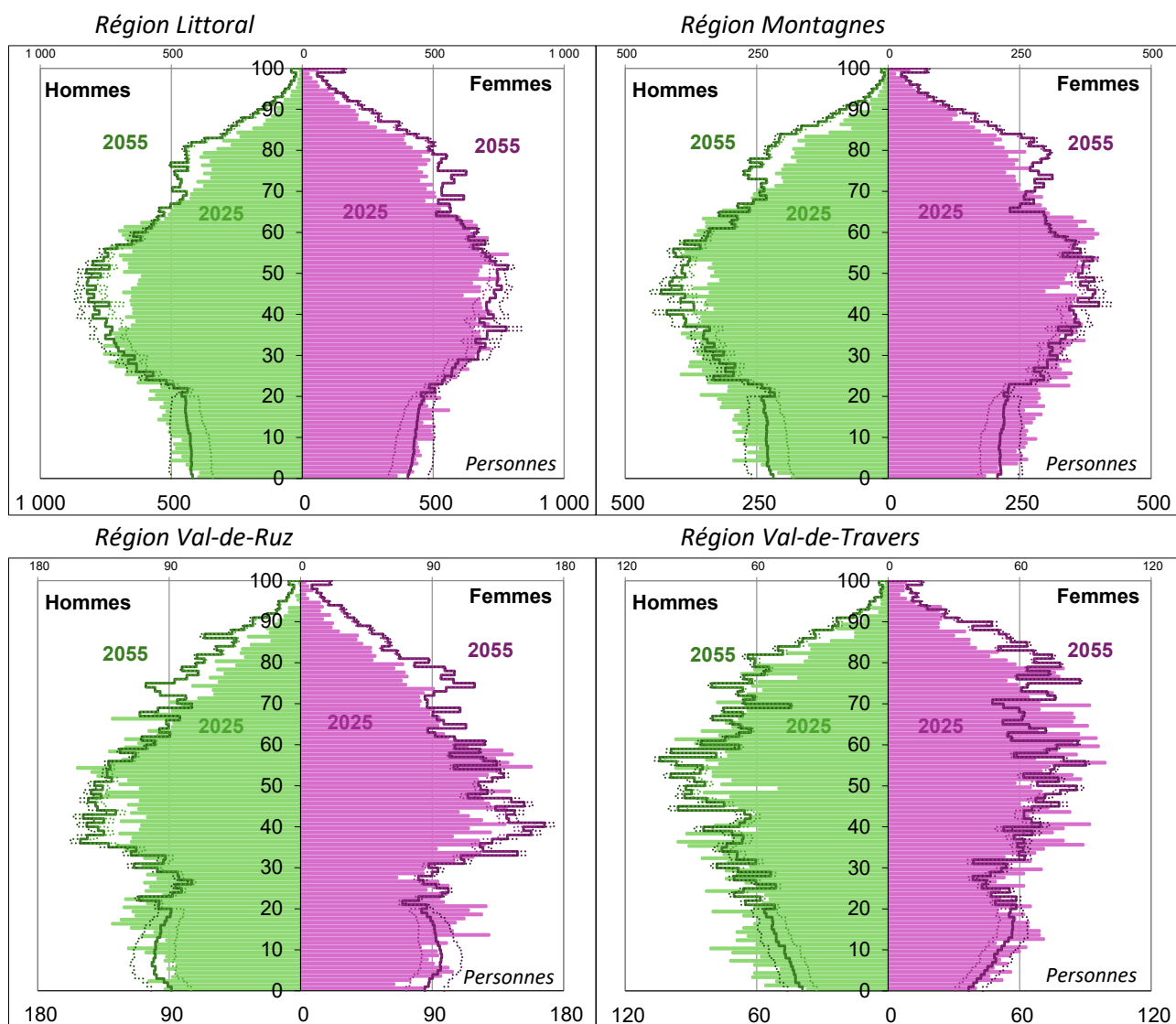


Fig. 13: Pyramides des âges observées (surface, 2025) et projetées (lignes, 2045) selon les scénarios, régions neuchâteloises
Scénario moyen en gras, scénario haut en pointillés sombres, scénario bas en pointillés clairs

Un rapport de dépendance en hausse dans les quatre régions

Le vieillissement se traduirait par une augmentation du rapport de dépendance des personnes âgées (Fig. 14), qui s'obtient en rapportant les personnes âgées de 65 ans et plus à celles âgées de 20 à 64 ans et s'exprime en pourcent. En 2025, ce rapport était compris entre 31% et 34% dans les régions Littoral, Montagnes et Val-de-Ruz, et valait 44% dans la région Val-de-Travers. En 2045 selon le scénario moyen, le rapport de dépendance des personnes âgées serait compris entre 40 et 42% dans les régions Littoral, Montagnes et Val-de-Ruz, et s'établirait à 52% dans la région Val-de-Travers. Les scénarios haut et bas s'écartent du rapport du scénario moyen d'environ un point de pourcent dans chacune des régions.

Au cours de la période 2026-2045, le rapport de dépendance des personnes âgées augmenterait ainsi de façon relativement homogène selon les régions : le moins dans la région Littoral +6,6 pp (notation pour +6,6 points de pourcent), contre +7,1 pp dans la région Val-de-Travers tout comme au niveau cantonal, +7,6 pp dans la région Montagnes et +9,2 pp dans le Val-de-Ruz. En 2045, le Littoral présenterait le même rapport de dépendance que le Val-de-Ruz, alors que cette dernière région se démarque par le niveau le plus faible du canton en 2025.

4. Résultats régionaux

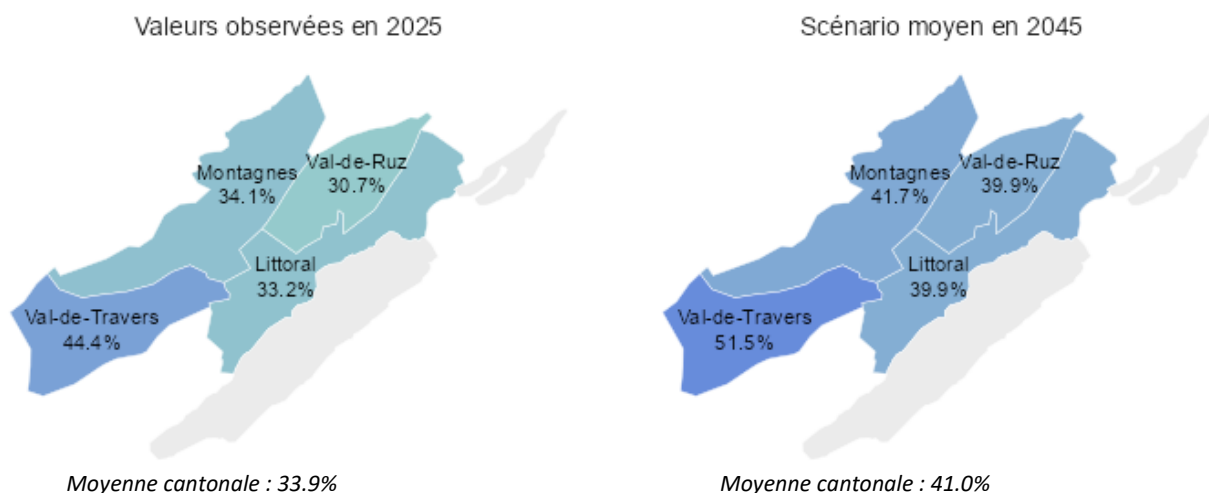


Fig. 14: Rapport de dépendance des personnes âgées en 2025 (valeurs observées) et 2045 (scénario moyen) par région. Ces cartes reposent sur un dégradé continu de couleurs et non sur des catégories représentant des intervalles de valeurs. Rapport de dépendance = Effectif des personnes âgées de 65 ans et plus divisé par l'effectif des personnes âgées de 20-64 ans

Au cours de ces 20 prochaines années, **la part de la population d'âge actif** diminuerait le moins dans les régions Val-de-Travers (où cette part est la plus faible actuellement) et Littoral et diminuerait nettement dans la région Val-de-Ruz (voir Tableau 4). **La part de population âgée de 65 ans et plus**, à l'inverse, augmenterait sensiblement dans la région Val-de-Ruz, là où elle est actuellement la plus faible, et moins dans les régions Littoral et Val-de-Travers. D'où les évolutions différenciées malgré tout du rapport de dépendance dans ces régions.

Tableau 4: Répartition de la population régionale par groupe d'âge, âge moyen et rapport de dépendance des personnes âgées, observés (2025) et projetés (2045) selon les scénarios, canton de Neuchâtel

	Littoral		Montagnes		Val-de-Ruz		Val-de-Travers		Canton	
	2025	2045	2025	2045	2025	2045	2025	2045	2025	2045
0-19 ans	19.5%	16.9%	19.9%	17.1%	22.8%	20.2%	20.1%	17.2%	20.0%	17.3%
20-64 ans	60.4%	59.4%	59.7%	58.5%	59.1%	57.0%	55.4%	54.6%	59.7%	58.6%
65 ans et +	20.1%	23.7%	20.3%	24.4%	18.1%	22.7%	24.6%	28.2%	20.3%	24.1%
Âge moyen	43.2	45.7	43.3	46.0	41.6	44.3	45.1	47.8	43.2	45.8
Rapport de dépendance	33.2%	39.9%	34.1%	41.7%	30.7%	39.9%	44.4%	51.5%	33.9%	41.0%

Le total des 3 groupes d'âge est de 100%. Âge moyen en années. Rapport de dépendance des personnes âgées : effectif 65+ / effectif 20-64 ans.

5 Conclusion

Cet exercice de perspectives démographiques pour le canton de Neuchâtel se base sur des hypothèses adaptées au contexte local et propose des perspectives régionales. Trois scénarios sont proposés avec des hypothèses plus ou moins favorables à la croissance démographique. Le but de ces différents scénarios est de refléter l'incertitude liée à l'évolution des composantes démographiques.

Grâce à leur granularité plus fine, les perspectives régionales révèlent une croissance démographique inégalement répartie sur le territoire, ce qui peut ainsi permettre au canton et aux régions d'anticiper les défis qui leur seront propres. De plus, afin de répondre au mieux aux besoins de planification, des résultats au niveau communal sont livrés au Service de statistique du canton de Neuchâtel. Ces résultats communaux n'ont pas de validité en tant que telle, mais sont destinés à permettre des agrégations selon différents découpages jugés pertinents, à la condition que leur population soit suffisante (au moins 10 000 personnes par souci de robustesse des données).

Le vieillissement de la population est un processus presque certain qui s'observe dans les trois scénarios retenus et dans toutes les régions. Il n'en va pas de même pour la croissance de la population : bien que le scénario moyen, jugé le plus probable, anticipe une croissance de la population cantonale, une diminution reste envisageable dans le cadre du scénario bas.

Les différences entre les scénarios sont principalement dues aux hypothèses migratoires. S'il est peu probable que la fécondité et l'espérance de vie changent soudainement et radicalement, il n'en va pas de même pour les flux migratoires. Ces derniers peuvent en effet répondre rapidement aux contextes économiques, aux changements politiques et aux événements extraordinaires (guerres, catastrophes naturelles, etc.) survenant dans le canton, en Suisse ou à l'étranger. Au niveau local, ils sont également influencés par l'offre d'emplois et de logements ainsi que par la qualité des infrastructures ou le taux d'imposition. Cela fait des flux migratoires une composante démographique particulièrement difficile à saisir dans un exercice de perspectives, alors même qu'ils représentent le facteur principal d'évolution de la population. Ce phénomène est encore accentué au niveau régional. Bien que le scénario moyen soit considéré comme le plus probable, il n'en est pas moins important de considérer les scénarios haut et bas dans des projets de planification. Il faut garder à l'esprit que la réalisation des scénarios dépend de la réalisation des hypothèses sous-jacentes. Au niveau régional en particulier, il est recommandé de recouper les perspectives démographiques avec d'autres sources d'information telles que les projets de construction ou le dynamisme économique lors d'un processus de planification ou de prise de décision.

6 Annexes

6.1	Deux scénarios de projection alternatifs	31
6.2	Données détaillées	33

6.1 Deux scénarios de projection alternatifs

Les scénarios suivants, alternatifs, n'ont pas de visée prédictive et ne prétendent pas revêtir une quelconque probabilité de réalisation, raison pour laquelle on ne parle pas de perspective mais de projection. Il s'agit ici d'exercices ayant pour but de déterminer le niveau de migration nécessaire à l'atteinte d'« objectifs » particuliers. Le point de départ est le résultat visé en termes de population, les hypothèses sont alors déterminées de façon cohérente.

6.1.1 Quel solde migratoire pour une population active stable ?

Nous cherchons ici le niveau de solde migratoire permettant de maintenir la population d'âge actif (les personnes âgées de 20 à 64 ans) **à son niveau de fin d'année 2025**, soit 107 700 personnes. Le scénario proposé ici se base sur les sous-scénarios moyens de fécondité et de mortalité utilisés dans ce rapport. Par ailleurs, en termes de flux migratoires, seules les arrivées internationales de personnes étrangères sont ajustées afin d'atteindre l'objectif fixé. Les autres flux – les départs (internationaux et intercantonaux), ainsi que les arrivées intercantionales et les arrivées internationales de ressortissants suisses – sont maintenus au niveau du scénario migratoire moyen.

Une simulation itérative (par tâtonnement) indique que le solde migratoire total nécessaire au maintien de la population active est de +190 personnes en 2026 (Fig. 15). Ce solde migratoire devrait progresser nettement pour atteindre +610 personnes en 2030, il pourrait ensuite diminuer quelque peu (+475 en 2035) puis devrait croître régulièrement les 20 années suivantes (+660 personnes en 2055).

En moyenne sur la période 2026-2055 le solde migratoire devrait ainsi être de +550 personnes pour stabiliser la population active, soit plus que le niveau du scénario moyen proposé dans ce rapport (+480 personnes en moyenne). En réalité, pour la période 2026-2045, le solde migratoire du scénario moyen correspond en moyenne au solde nécessaire pour maintenir la population d'âge active : on l'a vu, le scénario moyen anticipe une population d'âge actif proche de 108 000 personnes le long de ces deux prochaines décennies (voir partie 3.3.1). La simulation proposée ici indique donc qu'au-delà de l'année 2045, il faudrait introduire des mesures particulières en faveur de la migration, si l'objectif est de maintenir cette population d'âge actif. Au cours des années 2046 à 2055, le solde migratoire devrait ainsi être en moyenne de +620 personnes, soit passablement plus que le niveau du scénario moyen (+400 au cours de la même période). Cela pourrait être réalisé en « dopant » les arrivées internationales de 6% par rapport à celles du scénario moyen, pour les faire passer de 3 400 (scénario moyen) à 3 620 par an.

Finalement, la courbe du solde migratoire nécessaire pour atteindre l'objectif étudié, partirait à très court terme (2 ans) au niveau du sous-scénario bas, se situerait à moyen terme (20 ans) au niveau du sous-scénario moyen, puis finirait par pratiquement atteindre le niveau du sous-scénario haut en 2055.

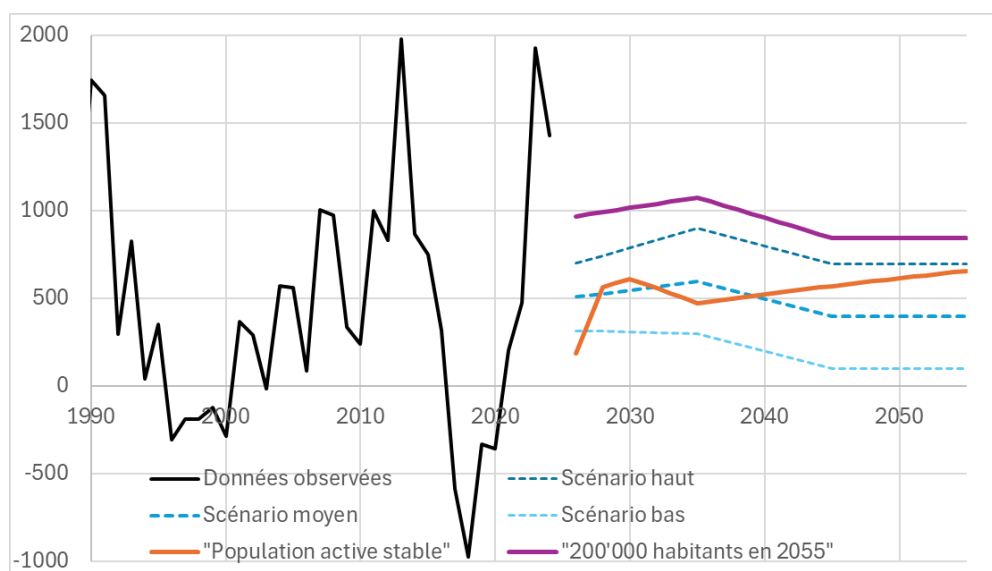


Fig. 15: Solde migratoire observé (1990-2024), selon scénarios (2026-2055) et comparaison avec deux scénarios alternatifs

6.1.2 Quel solde migratoire pour atteindre 200 000 habitants en 2055 ?

Le scénario proposé ici se base sur les sous-scénarios moyens de fécondité et de mortalité utilisés dans ce rapport. Comme précédemment, seules les arrivées internationales de personnes étrangères sont ajustées afin d'atteindre l'objectif fixé. Etant donné qu'une infinité de solutions existent, nous privilégions celle qui corrige le solde migratoire du scénario moyen par un facteur identique le long de la période de projection.

Une simulation itérative indique que le solde migratoire cherché est de +970 personnes en 2026 (Fig. 15), atteindrait un maximum de +1 080 personnes en 2035 avant de se stabiliser à un niveau de +850 personnes dès l'année 2045.

En moyenne sur la période 2026-2055 le solde migratoire devrait ainsi être de +940 personnes par an pour que le canton atteigne une population de 200 000 habitants en 2055 – sur une période de 30 ans. A titre de comparaison, les périodes de dix ans avec un solde migratoire le plus élevé ont été les suivantes depuis 1960 dans le canton : 1960-1969 (+1 040 personnes par an en moyenne), 1986-1995 (+810 par an) et 2007-2016 (+830 par an). Le niveau du solde migratoire nécessaire pour atteindre l'objectif en question est donc extrêmement élevé, au niveau des records décennaux du canton prolongés sur 30 années. Cela passerait, par exemple, par un accroissement des arrivées internationales d'étrangers de 15% par rapport à celles du scénario moyen, sans toucher aux autres flux migratoires.

Finalement, la courbe du solde migratoire nécessaire pour atteindre l'objectif étudié, se situerait à un niveau significativement supérieur à celui du sous-scénario haut le long de toute la période de projection.

6.2 Données détaillées

6.2.1 Principales hypothèses cantonales

Tableau 5: Hypothèses principales selon les scénarios, canton de Neuchâtel, 2026-2055

Année	Fécondité – scénario :			Espérance de vie – scénario :			Solde migratoire – scénario :		
	moyen	haut	bas	moyen	haut	bas	moyen	haut	bas
2026	1.25	1.36	1.15	83.9	84.2	83.7	510	702	318
2027	1.25	1.37	1.14	84.1	84.3	83.8	520	724	316
2028	1.25	1.37	1.14	84.2	84.5	84.0	530	746	314
2029	1.26	1.38	1.13	84.4	84.7	84.1	540	768	312
2030	1.26	1.38	1.13	84.5	84.9	84.2	550	790	310
2031	1.26	1.39	1.12	84.7	85.0	84.3	560	812	308
2032	1.26	1.40	1.12	84.8	85.2	84.4	570	834	306
2033	1.26	1.40	1.11	84.9	85.4	84.4	580	856	304
2034	1.26	1.41	1.11	85.0	85.5	84.5	590	878	302
2035	1.26	1.42	1.11	85.1	85.6	84.6	600	900	300
2036	1.26	1.42	1.11	85.2	85.8	84.6	580	880	280
2037	1.26	1.42	1.11	85.3	85.9	84.7	560	860	260
2038	1.26	1.42	1.11	85.5	86.0	84.8	540	840	240
2039	1.26	1.42	1.11	85.6	86.2	84.9	520	820	220
2040	1.26	1.42	1.11	85.7	86.3	84.9	500	800	200
2041	1.26	1.42	1.11	85.8	86.5	85.0	480	780	180
2042	1.26	1.42	1.11	85.9	86.6	85.1	460	760	160
2043	1.26	1.42	1.11	86.0	86.8	85.2	440	740	140
2044	1.26	1.42	1.11	86.1	86.9	85.2	420	720	120
2045	1.26	1.42	1.11	86.2	87.0	85.3	400	700	100
2046	1.26	1.42	1.11	86.3	87.1	85.3	400	700	100
2047	1.26	1.42	1.11	86.4	87.2	85.4	400	700	100
2048	1.26	1.42	1.11	86.4	87.4	85.4	400	700	100
2049	1.26	1.42	1.11	86.5	87.5	85.5	400	700	100
2050	1.26	1.42	1.11	86.6	87.6	85.5	400	700	100
2051	1.26	1.42	1.11	86.7	87.7	85.5	400	700	100
2052	1.26	1.42	1.11	86.7	87.8	85.6	400	700	100
2053	1.26	1.42	1.11	86.8	87.9	85.6	400	700	100
2054	1.26	1.42	1.11	86.9	88.0	85.7	400	700	100
2055	1.26	1.42	1.11	86.9	88.1	85.7	400	700	100

Fécondité : Indicateur conjoncturel de fécondité (en enfant par femme). Espérance de vie : à la naissance, femmes et hommes confondu. Solde migratoire : en nombre de personnes.

6.2.2 Population cantonale par âge quinquennal

Tableau 6: Population par âge quinquennal observé en 2025 et selon les scénarios pour le canton de Neuchâtel, en 2035, 2045 et 2055

Âge	2025	Scénario moyen			Scénario haut			Scénario bas		
		2035	2045	2055	2035	2045	2055	2035	2045	2055
0-4	7 852	7 704	7 692	7 283	8 785	9 125	8 827	6 662	6 349	5 862
5-9	8 786	7 833	7 919	7 730	8 668	9 306	9 299	7 006	6 602	6 262
10-14	9 451	8 326	8 084	8 026	8 441	9 307	9 602	8 211	6 900	6 541
15-19	9 945	9 214	8 223	8 269	9 332	9 200	9 798	9 096	7 255	6 810
20-24	10 441	10 235	9 038	8 750	10 448	9 398	10 216	10 023	8 679	7 321
25-29	11 725	11 405	10 570	9 486	11 822	11 173	10 948	10 989	9 967	8 034
30-34	12 327	12 266	11 996	10 653	12 774	12 829	11 633	11 759	11 163	9 672
35-39	12 390	13 371	13 008	12 039	13 785	13 944	13 161	12 958	12 074	10 915
40-44	12 060	13 490	13 384	13 015	13 775	14 251	14 209	13 205	12 518	11 821
45-49	11 924	12 916	13 854	13 424	13 098	14 502	14 594	12 733	13 206	12 254
50-54	12 729	12 023	13 418	13 275	12 136	13 853	14 293	11 907	12 981	12 256
55-59	12 623	11 292	12 272	13 181	11 348	12 538	13 918	11 231	12 002	12 442
60-64	11 509	11 204	10 556	11 922	11 189	10 671	12 370	11 211	10 434	11 468
65-69	9 361	10 514	9 329	10 305	10 481	9 353	10 557	10 543	9 292	10 042
70-74	7 941	9 687	9 538	9 030	9 717	9 567	9 203	9 664	9 490	8 837
75-79	7 587	7 880	9 078	8 170	7 965	9 176	8 347	7 810	8 958	7 961
80-84	5 929	6 064	7 695	7 740	6 166	7 891	7 998	5 982	7 486	7 436
85-89	3 404	4 595	5 051	6 037	4 688	5 274	6 382	4 505	4 826	5 659
90-94	1 754	2 305	2 522	3 407	2 360	2 679	3 713	2 242	2 370	3 093
95 et +	564	792	1 156	1 449	812	1 233	1 614	770	1 079	1 289
TOTAL	180 302	183 114	184 384	183 190	187 789	195 272	200 682	178 505	173 629	165 975

6.2.3 Population cantonale selon le groupe de nationalité

Tableau 7: Population par groupe de nationalité selon les scénarios, canton de Neuchâtel, 2025-2055

Année	Scénario moyen			Scénario haut			Scénario bas		
	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total
2025	131 066	49 236	180 302	131 066	49 236	180 302	131 066	49 236	180 302
2026	130 764	49 856	180 620	130 928	50 048	180 976	130 618	49 658	180 276
2027	130 483	50 403	180 886	130 822	50 799	181 621	130 179	49 994	180 173
2028	130 227	50 933	181 161	130 752	51 548	182 300	129 749	50 303	180 053
2029	129 995	51 448	181 443	130 718	52 293	183 011	129 329	50 586	179 914
2030	129 778	51 947	181 724	130 711	53 035	183 746	128 908	50 840	179 748
2031	129 575	52 428	182 004	130 732	53 772	184 504	128 487	51 067	179 554
2032	129 389	52 894	182 282	130 781	54 506	185 288	128 066	51 266	179 333
2033	129 218	53 343	182 561	130 860	55 237	186 097	127 646	51 439	179 085
2034	129 062	53 776	182 838	130 967	55 963	186 930	127 224	51 585	178 809
2035	128 920	54 194	183 114	131 103	56 686	187 789	126 801	51 704	178 505
2036	128 780	54 580	183 361	131 249	57 377	188 626	126 371	51 793	178 164
2037	128 643	54 937	183 580	131 405	58 038	189 444	125 937	51 852	177 789
2038	128 510	55 262	183 772	131 574	58 668	190 242	125 498	51 882	177 380
2039	128 381	55 557	183 938	131 756	59 266	191 022	125 058	51 881	176 939
2040	128 258	55 820	184 078	131 950	59 832	191 782	124 615	51 851	176 466
2041	128 140	56 053	184 193	132 158	60 365	192 523	124 171	51 791	175 961
2042	128 029	56 254	184 283	132 379	60 866	193 245	123 726	51 701	175 426
2043	127 923	56 423	184 346	132 613	61 332	193 945	123 280	51 581	174 860
2044	127 821	56 559	184 380	132 858	61 763	194 622	122 831	51 431	174 262
2045	127 722	56 663	184 384	133 113	62 159	195 272	122 379	51 250	173 629
2046	127 613	56 757	184 370	133 364	62 544	195 908	121 912	51 063	172 975
2047	127 494	56 842	184 336	133 610	62 915	196 525	121 430	50 869	172 299
2048	127 364	56 916	184 279	133 850	63 273	197 124	120 932	50 667	171 599
2049	127 221	56 978	184 199	134 083	63 617	197 700	120 417	50 456	170 874
2050	127 065	57 029	184 095	134 308	63 946	198 254	119 885	50 238	170 123
2051	126 896	57 068	183 964	134 524	64 260	198 784	119 336	50 010	169 346
2052	126 713	57 095	183 808	134 732	64 559	199 291	118 770	49 772	168 542
2053	126 518	57 109	183 626	134 933	64 842	199 775	118 186	49 526	167 712
2054	126 310	57 110	183 420	135 129	65 109	200 238	117 586	49 270	166 856
2055	126 091	57 099	183 190	135 321	65 362	200 682	116 971	49 005	165 975

Population en nombre de personnes.

6.2.4 Flux démographiques cantonaux

Tableau 8: Mouvements naturels et migratoires, canton de Neuchâtel, 2025-2055 – scénario moyen

Année	Naissances	Décès	Solde migratoire	Arrivées internationales	Arrivées intercantonales	Départs internationaux	Départs intercantonaux
2026	1 475	1 790	510	3 501	2 639	2 287	3 343
2027	1 482	1 793	520	3 513	2 647	2 294	3 346
2028	1 488	1 795	530	3 524	2 656	2 301	3 349
2029	1 493	1 798	540	3 536	2 664	2 308	3 352
2030	1 497	1 800	550	3 547	2 673	2 315	3 355
2031	1 500	1 803	560	3 559	2 681	2 322	3 358
2032	1 503	1 805	570	3 570	2 690	2 329	3 361
2033	1 505	1 807	580	3 582	2 698	2 336	3 364
2034	1 507	1 808	590	3 593	2 707	2 343	3 367
2035	1 509	1 809	600	3 605	2 715	2 350	3 370
2036	1 510	1 820	580	3 585	2 719	2 353	3 371
2037	1 510	1 831	560	3 565	2 723	2 356	3 372
2038	1 511	1 840	540	3 545	2 727	2 359	3 373
2039	1 511	1 848	520	3 525	2 731	2 362	3 374
2040	1 511	1 855	500	3 505	2 735	2 365	3 375
2041	1 510	1 862	480	3 485	2 739	2 368	3 376
2042	1 509	1 867	460	3 465	2 743	2 371	3 377
2043	1 507	1 873	440	3 445	2 747	2 374	3 378
2044	1 504	1 879	420	3 425	2 751	2 377	3 379
2045	1 500	1 886	400	3 405	2 755	2 380	3 380
2046	1 494	1 900	400	3 405	2 755	2 380	3 380
2047	1 487	1 914	400	3 405	2 755	2 380	3 380
2048	1 479	1 928	400	3 405	2 755	2 380	3 380
2049	1 470	1 943	400	3 405	2 755	2 380	3 380
2050	1 460	1 959	400	3 405	2 755	2 380	3 380
2051	1 449	1 974	400	3 405	2 755	2 380	3 380
2052	1 437	1 988	400	3 405	2 755	2 380	3 380
2053	1 425	2 002	400	3 405	2 755	2 380	3 380
2054	1 412	2 015	400	3 405	2 755	2 380	3 380
2055	1 400	2 026	400	3 405	2 755	2 380	3 380

6.2.5 Population cantonale et régionale

Tableau 9: Population régionale et cantonale, 2025-2045, scénario moyen

Année	Littoral	Montagnes	Val-de-Ruz	Val-de-Travers	Canton
2025	97 954	52 980	17 533	11 835	180 302
2026	98 184	53 039	17 550	11 846	180 620
2027	98 389	53 066	17 585	11 846	180 886
2028	98 607	53 088	17 621	11 844	181 161
2029	98 836	53 106	17 662	11 840	181 443
2030	99 072	53 116	17 705	11 831	181 724
2031	99 314	53 118	17 752	11 819	182 004
2032	99 564	53 111	17 804	11 804	182 282
2033	99 821	53 096	17 860	11 784	182 561
2034	100 086	53 072	17 920	11 760	182 838
2035	100 358	53 038	17 985	11 733	183 114
2036	100 613	52 995	18 049	11 703	183 361
2037	100 852	52 944	18 113	11 671	183 580
2038	101 076	52 884	18 175	11 637	183 772
2039	101 286	52 816	18 235	11 601	183 938
2040	101 482	52 739	18 293	11 563	184 078
2041	101 667	52 653	18 349	11 524	184 193
2042	101 839	52 557	18 402	11 484	184 283
2043	101 998	52 452	18 452	11 443	184 346
2044	102 145	52 337	18 497	11 401	184 380
2045	102 281	52 209	18 538	11 356	184 384

Tableau 10: Population régionale et cantonale, 2025-2045, scénario haut

Année	Littoral	Montagnes	Val-de-Ruz	Val-de-Travers	Canton
2025	97 954	52 980	17 533	11 835	180 302
2026	98 382	53 149	17 577	11 868	180 976
2027	98 800	53 291	17 640	11 891	181 621
2028	99 244	53 435	17 708	11 913	182 300
2029	99 715	53 582	17 782	11 933	183 011
2030	100 208	53 726	17 861	11 952	183 746
2031	100 722	53 869	17 946	11 967	184 504
2032	101 260	54 010	18 037	11 980	185 288
2033	101 822	54 148	18 136	11 991	186 097
2034	102 408	54 282	18 242	11 998	186 930
2035	103 018	54 413	18 356	12 003	187 789
2036	103 615	54 536	18 469	12 006	188 626
2037	104 201	54 653	18 583	12 006	189 444
2038	104 778	54 763	18 696	12 005	190 242
2039	105 345	54 866	18 809	12 002	191 022
2040	105 904	54 961	18 920	11 997	191 782
2041	106 455	55 049	19 029	11 992	192 523
2042	106 997	55 128	19 135	11 985	193 245
2043	107 531	55 199	19 239	11 977	193 945
2044	108 055	55 260	19 339	11 968	194 622
2045	108 568	55 312	19 435	11 958	195 272

Tableau 11: Population régionale et cantonale, 2025-2045, scénario bas

Année	Littoral	Montagnes	Val-de-Ruz	Val-de-Travers	Canton
2025	97 954	52 980	17 533	11 835	180 302
2026	97 992	52 935	17 524	11 826	180 276
2027	97 990	52 849	17 531	11 804	180 173
2028	97 985	52 752	17 537	11 779	180 053
2029	97 976	52 644	17 545	11 749	179 914
2030	97 959	52 521	17 554	11 715	179 748
2031	97 931	52 384	17 563	11 676	179 554
2032	97 896	52 231	17 574	11 631	179 333
2033	97 851	52 065	17 587	11 582	179 085
2034	97 797	51 882	17 602	11 527	178 809
2035	97 735	51 684	17 619	11 467	178 505
2036	97 650	51 476	17 634	11 404	178 164
2037	97 545	51 259	17 646	11 339	177 789
2038	97 420	51 031	17 657	11 272	177 380
2039	97 277	50 793	17 665	11 203	176 939
2040	97 117	50 546	17 671	11 132	176 466
2041	96 940	50 288	17 674	11 060	175 961
2042	96 748	50 019	17 673	10 987	175 426
2043	96 539	49 741	17 668	10 912	174 860
2044	96 315	49 452	17 659	10 836	174 262
2045	96 073	49 151	17 646	10 759	173 629

6.2.6 Population régionale par groupe d'âge

Tableau 12: Population par groupe d'âge et selon les scénarios, région Littoral

Âge	2025	Scénario moyen		Scénario haut		Scénario bas	
		2035	2045	2035	2045	2035	2045
0-19	19 098	17 747	17 279	18 912	20 056	16 611	14 627
20-39	26 049	26 459	25 483	27 421	27 198	25 499	23 765
40-64	33 131	33 627	35 295	33 978	36 671	33 267	33 913
65-79	13 304	14 919	15 317	14 957	15 395	14 889	15 209
80 &+	6 372	7 607	8 907	7 750	9 248	7 470	8 558
TOTAL	97 954	100 358	102 281	103 018	108 568	97 735	96 073

Tableau 13: Population par groupe d'âge et selon les scénarios, région Montagnes

Âge	2025	Scénario moyen		Scénario haut		Scénario bas	
		2035	2045	2035	2045	2035	2045
0-19	10 566	9 511	8 933	10 155	10 399	8 882	7 530
20-39	13 881	13 792	12 438	14 228	13 174	13 358	11 705
40-64	17 754	17 443	18 104	17 628	18 755	17 253	17 449
65-79	7 220	8 386	7 927	8 414	7 974	8 364	7 864
80 &+	3 559	3 905	4 807	3 987	5 008	3 828	4 603
TOTAL	52 980	53 038	52 209	54 413	55 312	51 684	49 151

Tableau 14: Population par groupe d'âge et selon les scénarios, région Val-de-Ruz

Âge	2025	Scénario moyen		Scénario haut		Scénario bas	
		2035	2045	2035	2045	2035	2045
0-19	3 996	3 641	3 752	3 855	4 255	3 431	3 261
20-39	4 257	4 465	4 296	4 555	4 464	4 376	4 129
40-64	6 104	6 066	6 276	6 109	6 447	6 022	6 104
65-79	2 316	2 615	2 752	2 618	2 752	2 614	2 746
80 &+	860	1 197	1 463	1 219	1 517	1 175	1 407
TOTAL	17 533	17 985	18 538	18 356	19 435	17 619	17 646

Tableau 15: Population par groupe d'âge et selon les scénarios, région Val-de-Travers

Âge	2025	Scénario moyen		Scénario haut		Scénario bas	
		2035	2045	2035	2045	2035	2045
0-19	2 374	2 177	1 954	2 305	2 229	2 051	1 687
20-39	2 696	2 560	2 395	2 625	2 508	2 496	2 283
40-64	3 856	3 788	3 810	3 831	3 943	3 745	3 675
65-79	2 049	2 161	1 949	2 174	1 974	2 150	1 921
80 &+	860	1 047	1 249	1 069	1 303	1 026	1 193
TOTAL	11 835	11 733	11 356	12 003	11 958	11 467	10 759

